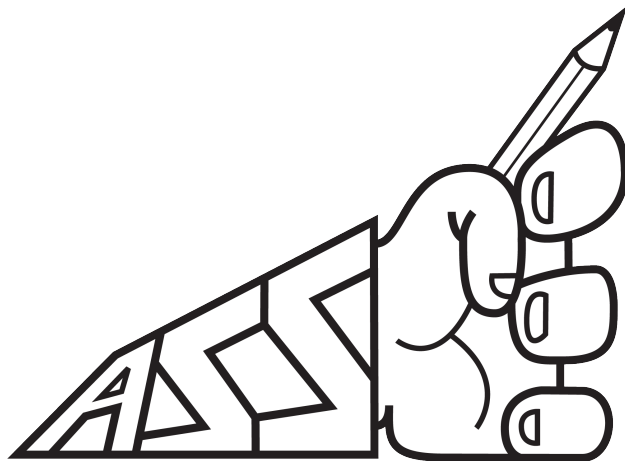


Congrès

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 17 et 18 février 2007
Université du Québec à Montréal**

Table des matières

Table des matières.....	2
Ordre du jour.....	3
Procès-verbal.....	4
Compte-rendu de la rencontre pédagogique nationale.....	21
Bilan mi-annuel du Conseil exécutif.....	23
Bilan du Comité ad hoc gratuité scolaire.....	29
Élections.....	32
Démission.....	32
Candidatures.....	33
États financiers 2005-2006.....	38
Résultats financiers 2006-2007 au 31 janvier 2007.....	42
Tableaux : Résultats financiers au 31 janvier 2007.....	46
Ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007.....	49
Tableau : Ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007.....	51
Traitement des avis de motion.....	53
Comité médias.....	53
Autres.....	54
Propositions.....	63
Procédures.....	63
Tour de table.....	63
Rapport gratuité scolaire.....	63
Plénières.....	64
Élections.....	64
Finances.....	64

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Rapport gratuité scolaire

4.0 Tour de table

5.0 Plénières

5.1 Revendications

5.2 Femmes

5.3 Plan d'action

6.0 Délibérantes

6.1 Revendications

6.2 Femmes

6.3 Plan d'action

7.0 Élections

8.0 Finances

8.1 États financiers 2005-2006

8.2 États des résultats 2006-2007

8.3 Prévisions budgétaires 2006-2007

8.4 Fonds d'entraide

9.0 Traitement des avis de motion

9.1 Comité médias

9.2 Autres

10.0 Dépôt des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Levée

Procès-verbal

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 14 et 15 octobre 2006 au Cégep de Drummondville

Présences :

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur, observatrice
Marie-Ève Carpentier	AGECD		√
Evelyne Elise Paquette	AGECD	√	
Cindy Pétrin	AGECD		√
Vicky Fleurent	AGECD		√
Raphaël Turbide	AFESH-UQÀM	√	
Myriam Villeneuve	AFESH-UQÀM	√	
Christian Pépin	AFESH-UQÀM	√	
Philippe Marchand	AFESH-UQÀM		√
Joanie Martin-Guay	AEC SL	√	
Julie Bruneau	AEC SL	√	
Guillaume Fortin	AEMSP-UQÀM	√	
Jérôme Aubin	AEMSP-UQÀM	√	
Francis Ménard	AEMH-UQÀM	√	
Marie-Eve Ruel	REECJL	√	
Jonathan Alexandre-Pimparé	REECJL	√	
Alex Boisdequin-Lefort	REECJL	√	
Philippe Teisceira-Lessard	AGECFXG	√	
Claudelle Baillargeon	AGECFXG	√	
Geneviève Paquette	AGEECLG	√	
Florian Alatorre	AGEECLG		√
David St-Denis Lisée	AGEECLG	√	
Élie Perotin	AGEECLG	√	
Sébastien Dallaire	AGES		√
Mathieu Lévesque	AGES	√	
Carole Anne Fortin	AGES	√	
Cynthia Lemieux	AGECSJR	√	
Marie-Eve Bourassa	SECMV	√	
Adam Pétrin	SECMV	√	
Daniel Gendron	CADEUL	√	
Hubert Onraet	AGEECLL		√
Maxime Boutin	AGEECLL		√
Arnaud Theurillat-Cloutier	AGEBdeB	√	

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur, observatrice
Geneviève Simon	SoGÉÉCoM	√	
Hubert Gendron-Blais	AFESPED-UQÀM	√	
Frédéric Morin Bordeleau	AGECVM	√	
Marc-André Faucher	CALESH		√
Jean-Martin Veilleux	AESBUL		√
Philippe Gauvin	Comité formation	√	
Jean-Sébastien Ranger	Comité journal	√	
Alex Desrochers	Conseil exécutif		√
Julie Descheneaux	Conseil exécutif		√
Francis Hamel	Conseil exécutif		√
Louis-David Lalancette-Renaud	Conseil exécutif		√
Alex Bourdon-Charest	Conseil exécutif		√
Martine Poulin	Animation du Congrès		√
Valérie Soly	Secrétariat du Congrès		√
François Carbonneau	-		√
Nicolas Gauthier	-		√
Aurélie Paquet	-		√

0.0 Ouverture à 9h46

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Martine Poulin à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

1.1.2 Marc-André Faucher comme gardien du senti.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

Samedi 14 octobre 2006 :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
 - 1.4 Caucus procédures
 - 2.0 Tour de table
 - 3.0 Plate-forme de revendications
 - 3.1 Plénière
 - 3.2 Femmes
 - 3.3 Délibérante
 - 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Plénière
 - 4.2 Délibérante
 - 5.0 Élections
 - Dimanche 15 octobre 2006 :
 - 6.0 Finances
 - 7.0 Politiques
 - 7.1 Révision des politiques de dépenses et de subvention
 - 7.2 Politique environnementale
 - 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Traitement des avis de motion
 - 8.2 Dépôt des avis de motion
 - 9.0 Varia
 - 10.0 Levée
- Proposée par le Conseil de Coordination
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès extraordinaire du 26 août 2006.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

1.4 Caucus procédures

1.4.1 Qu'il y ait un caucus procédures de 30 minutes, séparé en 3 groupes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

2.0 Tour de table

2.1 Qu'il y ait un tour de table de 2 minutes par délégation membre sur la nécessité, la volonté et la capacité à mener une lutte nationale offensive.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Décret présidentiel d'une pause d'un temps indéterminé.

Proposition privilégiée : De passer directement au point « 5.0 Élections ».

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

5.0 Élections

5.1 Constatation de la démission de William Ross du Comité recherche et réflexion.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

5.2 Candidature de Jean-Christophe Gascon au Comité information.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition privilégiée : Que l'Article 6 de l'Annexe A des Statuts et règlements soit levé, que l'on procède conséquemment au vote à main levée.

Proposée par AGECSJR
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Résultat du vote pour la candidature de Jean-Christophe Gascon au Comité information.

Élu à l'unanimité

6.0 Finances

6.1 D'adopter les modifications aux prévisions budgétaires 2006-2007 (voir cahier du Congrès).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

6.2 Que, advenant un remboursement de notre compagnie d'assurances, 50 % du remboursement soit investi dans un fonds pour les arrê-t-e-s de la grève générale illimitée de l'hiver 2005 et que l'autre 50 % soit investi dans les postes budgétaires qui ont subi des coupures et qui en ont besoin. Que l'on réfère les décisions relatives à la répartition des sommes au Conseil de Coordination.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEELG

6.2.1 Modifier « et que l'autre 50 % ... postes budgétaires qui ont subi des coupures et qui en ont besoin » par « 25 % ... postes budgétaires qui ont subi des coupures et qui en ont besoin ».

Ajouter ensuite « et 25 % aille à la subvention d'une ou plusieurs recherches, si cette somme est supérieure à 500,00 \$. »;

Ajouter avant « Que l'on réfère les décisions relatives à la répartition des sommes au Conseil de Coordination. », « Que si cedit 25 % est inférieur à 500,00 \$ il soit investi dans les postes budgétaires coupés. »

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AFESH-UQÀM
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

6.3 Que l'ASSÉ, par l'intermédiaire du fonds d'entraide, donne 450 \$ à l'AEMSP-UQÀM.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par SECMV

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition principale 6.3.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

Vote :

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h pour le dîner.

Proposée par AGECD

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h47.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h05.

Proposée par AGECSFG

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : La reprise de la proposition mise en dépôt suivante : « D'ajouter une ligne « Fonds pour les arrêté-e-s de la grève d'hiver 2005 » dans « Divers » de 3 000,00 \$ et que ce fonds soit géré par le Conseil exécutif. »

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote :

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

6.4 D'ajouter une ligne « Fonds pour les arrêté-e-s de la grève d'hiver 2005 » dans « Divers » de 3 000,00 \$ et que ce fonds soit géré par le Conseil exécutif.

6.4.1 Modifier « de 3 000,00 \$ » par « jusqu'à concurrence de 3 000,00 \$. »

Ajouter entre « 3 000,00 \$ » et « que ce fonds soit géré par le Conseil exécutif », « que les sommes nécessaires pour compléter le total de 3 000,00 \$ soient prises à même le fonds de roulement (surplus). »

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AGECSJR

Vote :

Pour : 4

Contre : 2

Abstention : 3

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 6.4 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

7.0 Politiques

7.1 Révision des politiques de dépenses et de subvention

Proposition incidente : Un temps de lecture de 10 minutes.

Proposée par REECJL

Appuyée par AGEELG

Adoptée à l'unanimité

7.1.1 D'adopter les modifications aux politiques de dépenses et de subvention (voir cahier du Congrès).

Proposée par le Conseil de Coordination
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

7.2 Politique environnementale

7.2.1 D'adopter la politique environnementale (voir cahier du Congrès).

Proposée par le Conseil de Coordination
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on revienne au point « 2.0 Tour de table » et que l'on traite les points non traités à l'ordre du jour.

Proposée par AGECD
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

2.0 Tour de table (retour)

Proposition spéciale : Ajouter à l'ordre du jour un point « 9.0 État des recherches » et décaler les points suivants.

Proposée par AGECSFXG
Appuyée par SECMV
Vote :
Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

3.0 Plate-forme de revendications

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par SECMV
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h36.

Proposition privilégiée : La réouverture à 15h58.

Proposée par AGECD
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

3.1 Plénière

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une plénière de 1 heure au point plate-forme de revendications. Que cette plénière se tienne en sous-groupes pour discuter des différents mandats locaux pour en arriver à une plate-forme commune.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Plénière de 15 minutes sur les différentes propositions de plate-forme de revendications des associations pour l'année à venir.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 1 h pour le souper.

Proposée par AGECSJR
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h06.

Proposition privilégiée : La réouverture à 19h23.

Proposée par REECJL
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par SECMV
Vote :

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 2

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECSJR
Adoptée à l'unanimité

3.2 Femmes

3.2.1 Que l'ASSÉ, en collaboration avec les groupes qu'elle jugera pertinents, travaille à la mise sur pied d'une politique de conciliation étude-famille.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à demain matin 9h.

Proposée par AGEELG
Appuyée par REECJL
Vote :

Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Ajournement à 20h47.

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h18, dimanche le 15 octobre 2006.

Proposée par AGEECLG
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un caucus non-mixte de 30 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSJG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 20 minutes.

Proposée par REECJL
Appuyée par SECMV
Vote :
Pour : 4 Contre : 3 Abstention : 3
Adoptée à la majorité

3.2.2 Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECSJR
Vote :
Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

3.2.3 Mettre de l'avant l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire aux chef-e-s de famille monoparentale dans le calcul des montants de l'Aide financière aux études.

Proposée par SECMV
Appuyée par AGEECLG
Vote :
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 4
Adoptée à majorité

Proposition incidente : Temps de rédaction de 5 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De clore le sous-point « 3.2 Femmes » et de prendre une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 10h58.

3.3 Délibérante

Proposition privilégiée : La réouverture à 11h11.

Proposée par AGECSJG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

3.3.1 Que la plate-forme 2006-2007 de l'ASSÉ se lise comme suit :

Pour un réinvestissement, pas n'importe comment :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECD

Proposition privilégiée : De scinder la proposition, la première partie étant « Que la plate-forme 2006-2007... » jusqu'à « ... libre de l'intervention du privé; » (deuxième tiret), la deuxième partie étant « Pour la promotion ... dans le but d'assurer une conciliation étude-famille ».

Proposée par AGECD

Appuyée par AGECSJR

Adoptée à l'unanimité

3.3.2 Que la plate-forme 2006-2007 de l'ASSÉ se lise comme suit :

Pour un réinvestissement, pas n'importe comment :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;

- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

Adoptée à l'unanimité

3.3.3 - Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

3.3.3.1 De biffer « public ».

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECSJR

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 3.3.3.1.

Proposée par REECJL

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 3.3.3.1 :

Vote :

Pour : 4

Contre : 6

Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 3.3.3 :

Vote :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

3.3.4 Que l'on ajoute à la plate-forme 2006-2007 : Mettre de l'avant l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire aux chef-e-s de famille monoparentale dans le calcul des montants de l'Aide financière aux études.

Proposée par SECMV

Appuyée par AGECD

Vote :

Pour : 3
Rejeté à la majorité

Contre : 5

Abstention : 2

3.3.5 ATTENDU QUE les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaine de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile;

ATTENDU QUE l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit au retour, avec plus d'un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël;

ATTENDU QUE l'État d'Israël détient en prison plus de 9 000 prisonniers et prisonnières politiques libanais et libanaises et palestiniens et palestiniennes, notamment des ministres élus du Hamas;

ATTENDU QUE le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne :

QUE l'ASSÉ exige du gouvernement canadien :

- qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne;

- qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien;

- qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban.

QUE l'ASSÉ réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire au Liban et en Palestine;

QUE l'ASSÉ tienne des activités de sensibilisation et de mobilisation par rapport à la situation au Proche-Orient, soutienne et participe à des manifestations et événements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine;

QUE l'ASSÉ exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et participe à la manifestation du 28 octobre organisée par Échec à la Guerre sur des bases anti-impérialistes.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 3.3.5 en terminant les tours de parole.

Proposée par AGECSJG

Appuyée par AGECSJR

Vote :

Pour : 7

Contre : 3

Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 3.3.5 :

Vote :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

Proposition dilatoire : La suspension du point « 3.3 Délibérante ».

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

4.0 Plan d'action

4.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une pause de 1h pour le dîner.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h35.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h47.

Proposée par REECJL
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes.

Proposée par AGECEXG
Appuyée par AFESH-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

4.2 Délibérante

Proposition privilégiée : De lever les procédures afin de modifier les dates des instances de la session d'hiver 2007, adoptées au Congrès annuel.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

4.2.1 Que le plan d'action de l'ASSÉ pour l'année 2006-2007 soit le suivant :

- Conférence de presse le jeudi le 19 octobre 2006 annonçant notre plate-forme de revendications et plan d'action.
- Campagne d'information et d'éducation populaire jusqu'à la fin de la session, soutenue par des actions locales.
- Rencontre pédagogique le 17 novembre 2006.
- Rassemblement de la Coalition-cégeps le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2006 pour traiter des différentes problématiques du sous-financement du réseau collégial avec un bed-in au Cégep de François-Xavier Garneau.
- Action directe de sensibilisation le jeudi 7 décembre 2006.
- Plan de valorisation et soutien régional pour les associations en difficultés du 5 janvier au 9 février 2007.
- Assemblées générales d'appropriation de notre définition de la gratuité scolaire qui se déroulent de la rentrée d'hiver jusqu'au 16 février 2007.
- Camp de formation les 2, 3 et 4 février 2007.
- Congrès d'hiver les 16, 17 et 18 février 2007.
- Rencontre des comités femmes locaux le samedi le 24 février 2007.
- Manifestation nationale à Montréal avec une journée de grève locale le jeudi 29 mars 2007.

- Consultation pour le plan d'action 2007-2008 du 24 mars au 29 avril 2007.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGEDECLG

Proposition privilégiée : De traiter la proposition principale 4.2.1 section par section.

Proposée par AGECSJR

Appuyée par REECJL

Vote :

Pour : 2

Contre : 7

Abstention : 1

Rejetée à la majorité

4.2.1.1 Que l'ASSÉ fixe un ultimatum au gouvernement provincial pour qu'il réponde favorablement aux revendications de la plate-forme d'ici le 27 novembre 2006.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AEMSP-UQÀM

Adopté à l'unanimité

4.2.1.2 Que la remise de l'ultimatum au gouvernement se fasse dans la semaine du 23 au 27 octobre 2006, et ce, en mains propres par l'exécutif de l'ASSÉ.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AGEDECLG

Vote :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 1

Adopté à la majorité

4.2.1.3 Que l'ASSÉ organise une campagne nationale de pétitions en soutien à l'ultimatum et à remettre lors de la journée d'actions régionales le 7 décembre 2006.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AGECD

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 4.2.1.3 et terminer les tours de parole.

Proposée par SECMV

Appuyée par AGECSJR

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 4.2.1.3 :

Vote :

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par SECMV

Appuyée par AGECSJR

Adoptée à l'unanimité

Ajournement 15h18.

Proposition privilégiée : La réouverture à 15h38.

Proposée par REECJL

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un temps de rédaction de 2 minutes.

Proposée par AGECSJR

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.2.1.4 Que l'ASSÉ organise une campagne nationale de pétitions en soutien à l'ultimatum et à remettre lors de l'action directe de sensibilisation le 7 décembre 2006.

Proposé par AGECLFXG
Appuyé par AFESH-UQÀM
Adopté à l'unanimité

4.2.1.5 Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale le 14 février 2007 à un lieu à déterminer par le Conseil de Coordination.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AGECLG
Vote :
Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 0
Rejeté à la majorité

4.2.1.6 De biffer « grève locale » dans « Manifestation nationale à Montréal avec une journée de grève locale le jeudi 29 mars 2007.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECSJR

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 4.2.1.6.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGECLG
Vote :
Pour : 9 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 4.2.1.6 :

Pour : 2 Contre : 7 Abstention : 1
Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 4.2.1 : Adoptée à l'unanimité.

4.2.2 Considérant les fortes probabilités de déclenchement d'une élection provinciale dès cet automne;

Considérant l'importance de promouvoir les positions de l'ASSÉ sur la scène publique;

Que l'ASSÉ tente de susciter un débat public autour de la question du financement de l'éducation, de l'accessibilité aux études ainsi que de la gratuité scolaire afin de faire valoir ces positions lors de la prochaine campagne électorale provinciale.

Que l'ASSÉ, tout en demandant aux partis politiques de se prononcer sur ces questions, s'abstienne de toute position partisane.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECLFXG

4.2.2.1 Ajouter à la fin : « Que l'ASSÉ affirme rigoureusement, dans le cadre de cet espace public, que les élections ne représentent pas un levier de notre pouvoir politique en tant qu'organisation syndicale combative, démocratique et indépendante, et qu'ainsi, en tant que contre-pouvoir, l'ASSÉ privilégie l'établissement d'un rapport de force permanent face à l'état pour arriver à nos fins politiques.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AGECD

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.2 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 3 Contre : 5 Abstention : 1

Rejetée à la majorité

4.2.3 Conséquemment avec nos positions adoptées et considérant l'importance d'une concertation d'actions entre les divers mouvements sociaux, syndicats et mouvement étudiant, que l'ASSÉ participe, voire devienne membre des coalitions suivantes : Échec à la guerre, Réseau de vigilance, J'ai jamais voté pour ça et le Forum social québécois.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition privilégiée : La mise de la proposition principale 4.2.3.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGECD

Pour : 5 Contre : 3 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

4.2.4 D'accepter l'invitation de la FECQ à une rencontre, à laquelle des observateurs et observatrices des associations membres des deux organisations seraient présents et présentes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur la participation du Conseil exécutif à l'AEQ (Assemblée étudiante du Québec).

Proposée par SECMV

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer le tour de paroles.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

8.0 Avis de motion

8.1 Traitement des avis de motion

Proposition dilatoire : Considérant les événements exceptionnels et particulièrement déchirants concernant l'accident d'auto des gens de Sherbrooke;

Considérant que Sherbrooke était un élément majeur de dissension sur l'avis de motion sur le Comité médias et que cedit Comité médias porte une réforme majeure de l'ASSÉ;

Considérant qu'il serait particulièrement irrespectueux de prendre une telle décision pendant leur absence dans les présentes circonstances;

Que le traitement de l'avis de motion sur le Comité médias soit mis en dépôt.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par l'unanimité
Adoptée à l'unanimité

8.2 Dépôt des avis de motion

9.0 État des recherches

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par SECMV
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 17h30.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h49.

Proposée par AGEFCFXG
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

9.1 Que le 25 % affecté à la subvention d'une ou plusieurs recherches soit alloué prioritairement à la recherche sur la gratuité scolaire.

Proposée par AECSL
Appuyée par AGECD

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 9.1.

Proposée par AGECD
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 9.1 :

Vote :

Pour : 1 Contre : 7 Abstention : 1

Rejetée à la majorité

Retour au sous-point 3.3 Délibérante, du point 3.0 Plate-forme de revendications

Proposition privilégiée : Temps de lecture de 3 minutes.

Proposée par AECSL
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De traiter la proposition mise en dépôt 1 du cahier

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECD
Vote :
Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

3.3.6 Considérant que la planète est aux prises avec divers problèmes environnementaux importants (pollution atmosphérique, destruction des écosystèmes, menaces sur la biodiversité, réchauffement climatique, etc.);

- L'ASSÉ estime qu'une lutte pour la défense de l'environnement s'avère nécessaire pour préserver l'équilibre écologique;

Considérant que les problèmes environnementaux sont directement liés la croissance du système capitaliste;

Considérant que par sa logique de croissance continue, le système capitaliste tant à transformer en marchandise l'ensemble des ressources naturelles de la planète;

Considérant qu'il y a une contradiction fondamentale entre la croissance illimitée du système capitaliste et la présence limitée de ressources environnementales;

- L'ASSÉ estime que toute lutte environnementale doit inclure une analyse critique du système capitaliste dans une perspective écologiste;

- L'ASSÉ exige le retrait toute politique visant à faire prédominer le profit sur le respect de l'environnement;

- L'ASSÉ favorise la mise en place d'alternatives à la croissance capitaliste garantissant le bien-être collectif, dans une optique de préservation de l'environnement;

- L'ASSÉ estime que les objectifs du protocole de Kyoto et des autres accords internationaux environnementaux sont nettement insuffisants;

Considérant que la globalisation des marchés crée et accentue de nombreux problèmes d'ordre écologiques (exportation de déchets vers les pays du sud, augmentation de la pollution due aux transports, tendance à la déréglementation environnementale afin d'attirer les investissements étrangers);

- L'ASSÉ s'oppose à tout phénomène de mondialisation capitaliste dans une perspective écologiste;

Considérant que la surexploitation des ressources environnementales par l'être humain menace la biodiversité en plus de détruire le milieu de vie de plusieurs espèces vivantes;

- L'ASSÉ se positionne contre toute consommation abusive des ressources naturelles dans une perspective de maintien de la biodiversité et de préservation des écosystèmes;

Considérant que le fonctionnement des établissements d'enseignement a un effet certain sur la qualité de l'environnement;

Considérant que les conditions de vie des étudiantes et des étudiants sont liées directement à la qualité de leur environnement;

Considérant que le Cégep et l'Université sont le milieu de vie principal des étudiantes et des étudiants;

Considérant que toutes et tous devraient avoir accès aux moyens et aux ressources leur permettant d'avoir un mode de vie respectueux de l'environnement;

Considérant que les mesures environnementales ne devraient en aucun cas diminuer l'accessibilité aux études;

- L'ASSÉ réclame l'amélioration de la qualité de l'environnement dans les établissements d'enseignement (qualité de l'air et de l'eau, création d'espaces verts).

- L'ASSÉ revendique l'adoption et l'application réelle de politiques environnementales dans toutes

les institutions d'enseignement:

- L'ASSÉ réclame que les étudiantes et les étudiants soient représenté-e-s dans toutes les instances décisionnelles quant à ces politiques;

- L'ASSÉ revendique l'accès à des produits alimentaires sains qui répondent à des critères de durabilité et d'équité sur l'ensemble de leur cycle de vie;

- L'ASSÉ exige une gestion globale visant la réduction, la récupération, la revalorisation et le recyclage des déchets et des matériaux dans les institutions d'enseignement;

- L'ASSÉ se prononce pour le respect de la certification LEED dans tout projet de rénovation ou d'immobilisation;

- L'ASSÉ exige l'instauration et l'application réelle par les cégeps et les universités d'une politique d'achat pour les équipements qui soit basée sur le respect des principes écologiques;

- L'ASSÉ s'oppose à tout projet de construction ou d'agrandissement des espaces de stationnement dans les établissements d'enseignement;

- L'ASSÉ revendique l'établissement d'un système de transport en commun de qualité, accessible gratuitement, dans toutes les régions du Québec;

- L'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études environnementales.

Vote : 7

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : La fermeture du sous-point 3.3 Délibérante.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

10.0 Varia

Motions soleil et gros câlin aux gens de Drummondville pour l'organisation du Congrès et la préparation des repas.

Proposée par SECMV

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlin aux accident-é-s de samedi.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par REECJL

Adoptée à l'unanimité

Motion soleil pour le praesidium

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

11.0 Levée à 18h48

Proposée par AECSL

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de la rencontre pédagogique nationale

Par Julie Descheneaux, Secrétaire aux affaires académiques universitaires, Conseil exécutif

Au printemps dernier, alors que deux candidatures sur le Conseil exécutif portaient sur les postes aux affaires académiques, les espoirs étaient permis de penser que la pédagogie allait être ravivée. Dès la rentrée, il nous est venu l'idée de faire une rencontre nationale et de repartir la série des Acadégamiques. Nous nous sommes empressé-e-s de proposer au Congrès ultérieur une rencontre nationale à inclure dans le plan d'action. Le bilan de cettedite rencontre est mitigé : somme toute respectable a priori, mais le travail reste encore long à parfaire.

La participation

Les associations étudiantes au niveau local semblaient intéressé-e-s à cette réunion d'envergure nationale. La date posa en tout premier lieu problème pour quelques-unes (un vendredi), mais les plus éloignées étaient contentes de pouvoir participer malgré que ce soit une instance non formelle. Malgré plusieurs confirmations, seulement sept associations se sont présentées le jour même (deux se sont par contre déplacées à plusieurs personnes) et seulement une était issue du milieu universitaire. La participation a donc été très faible, étant probablement le reflet du peu de suivi du Conseil exécutif sur cette question.

Les débats

Les discussions ont toutefois été participatives. Plusieurs ont pu partager des problématiques communes ou ont pu comprendre le niveau national des tendances locales. Le tour de table a révélé que les associations très fortes dans les luttes internes font des gains locaux au niveau des affaires académiques. Pressée par le temps, la réunion s'est finalement peu attardée à détailler des cibles prioritaires et à dégager des perspectives pour l'ASSÉ. Les débats ont surtout porté sur les orientations ministérielles et les liens au niveau national, ajouté aux débats d'interprétation de divers dossiers pédagogiques.

Les débats à retenir

- La volonté de rectifier la revendication de l'ASSÉ sur les attestations d'études collégiales pour différencier les AEC qui conduisent à un diplôme professionnel de celles qui sont complémentaires à une formation;
- La nécessité de connaître davantage la réforme du secondaire puisqu'elle interfère radicalement sur l'enseignement post-secondaire;
- Le besoin de démocratiser l'information des réformes académiques au sein même d'une association étudiante (l'information des instances, par exemple de la Commission des études, ne circule souvent pas dans les assemblées générales ou même auprès du conseil exécutif);
- Les ressources et services sont des particularités locales : heures d'ouverture de la bibliothèque, heures d'ouverture du cégep ou de l'université, laboratoires informatiques, etc. Par contre, la

tendance aux coupures est nationale.

Recommandations internes

1. Pour uniformiser les niveaux de connaissance, davantage de documentation aurait dû accompagner la convocation à la réunion nationale.
2. Les revendications de l'ASSÉ qui touchent le contenu académique et la pédagogie gagneraient à être détaillées (par exemple avec un préambule d'explication).

La formation et les besoins des associations étudiantes

Le premier constat, probablement le plus intéressant, est sans contredit celui qui nous fait nous rendre compte de toute l'importance de la formation à compléter au plan pédagogique. Il vient en quelque sorte donner un sens aux efforts fournis pour tenir la réunion : les besoins des associations étudiantes locales sont énormes en ce qui a trait aux affaires académiques. Non seulement sur le plan de la formation et des besoins en ressources (démocratisation de l'argumentaire par exemple), mais aussi par rapport au suivi que le national doit faire. Les instances où devraient siéger les étudiantes et les étudiants ne sont même pas toutes comblées, parfois seulement par ignorance!

Si les besoins de formation sont nombreux, c'est avant tout au niveau des connaissances de base des instances, du fonctionnement des cégeps et universités ainsi que des lois incontournables qu'elle devrait être orientée. Les associations étudiantes stables assurent généralement un bon suivi individuel des griefs. Par contre, le droit collectif semble avoir peu de suivi. La campagne annuelle donne un peu de volonté pour parfaire les connaissances internes sur les dossiers académiques. À ce titre, la « Bible des associations étudiantes » (un gros document qui contient toutes les informations sur les associations étudiantes : de leur histoire aux ressources et services de leurs institutions) a été un projet rassembleur, mais le manque de temps du Conseil exécutif le reporte toujours à plus tard. Espérons qu'il pourra cet été se concrétiser.

Perspectives

Finalement, la réunion a été intéressante et prouve l'importance de ce type de rencontre. Un suivi national des dossiers internes est primordial puisqu'il permet de dégager des perspectives nationales. Les orientations ministérielles sont tangibles dans les cégeps et universités et font souvent des ravages. Les associations étudiantes perçoivent souvent peu les transformations internes comme des dossiers nationaux. Pourtant, il faut le répéter : **chaque politique locale est le reflet des orientations gouvernementales et ministérielles. Notre force, à l'ASSÉ, est de compter sur les associations étudiantes locales pour colliger l'information nécessaire à dégager des perspectives, un argumentaire, une critique.**

Bilan mi-annuel du Conseil exécutif

Par le Conseil exécutif

Déjà plus du 2/3 de l'année de terminer! On commence à peine à avoir une organisation du travail efficace qu'on pense déjà sérieusement à la transition. Quoi de mieux, d'ailleurs, que la production de bilans pour analyser les problèmes afin d'éviter qu'ils se reproduisent. Voici donc un aperçu général des constats généraux du Conseil exécutif pour la session d'automne.

Interne

Les associations étudiantes

Trois Congrès ... Eh oui! ça aura pris trois Congrès pour en arriver à un plan d'action commun. Trois Congrès entre lesquels les associations étudiantes ont eu très peu de contact entre elles. Se regrouper nationalement se doit d'être un travail constant. Bien que l'action du 6 décembre fut bien réussie au niveau de l'organisation et des objectifs qu'on s'était fixés, elle a connu un départ laborieux. Pourquoi? Problèmes de communication.

Le plan de valorisation de la session d'automne a eu des effets positifs sur certaines associations. Le but visé par le plan de valorisation était de les aider à se mettre sur pied, et ce, dès le début de la session. Il y a certes des problèmes qui ont surgi et il faut maintenant les régler. Prenons d'abord la production de matériel d'information au local. Plusieurs associations ont de la difficulté de produire leur propre matériel d'information, soit par manque de formation ou par manque de ressources sur le terrain. Pour tenter de pallier à cette problématique se tiendra une journée nationale du matériel d'information à la session d'hiver. Le but est de donner les ressources ainsi que de transmettre les connaissances concernant les différents logiciels pour faciliter et encourager la production du matériel d'information local.

Un autre problème est survenu dans certaines associations concernant l'organisation et la mise en application d'une mobilisation massive. Pour tenter de pallier à ce problème, une formation volante sur les revendications et une partie du plan d'action fut offerte aux différentes associations. Cela a eu des effets non négligeables dans la majorité des associations qui ont connu des gains de vie au niveau de la mobilisation. Pour poursuivre sur cette même lancée, une nouvelle formation sera disponible à la session d'hiver 2007 pour aider à la préparation d'une journée de grève ainsi que sur la marche à suivre pour faire de la manifestation du 29 mars un succès.

Recommandations

La communication est la base, donc trois choses sont à retenir pour faire mousser le plan d'action de la session d'hiver et les relations entre les membres.

1. Appelez au bureau si vous avez des questions. N'hésitez pas, l'ASSÉ est là pour vous aider et vous conseiller.
2. Appelez-vous entre vous. Pas seulement avant les Congrès, mais en général, pour ressouder la solidarité entre vous. Prendre des nouvelles des autres associations, prendre conscience des

différentes problématiques, là est la clef d'une ASSÉ forte et unie.

3. Poursuivre les formations locales.

Les Comités

Bien que les Comités semblent, avec le temps, devenir globalement autonomes, la session d'automne démontre toute l'importance d'avoir une coordination poussée. Les besoins d'un ou une Secrétaire général-e se concrétisent dans la pratique : une bonne coordination est gage du respect des échéanciers et de la préparation en général.

En général, les liens entre le Conseil exécutif et les Comités ne se font toujours pas de façon régulière. La leçon la plus frappante de la session d'automne concerne d'ailleurs les Comités : ils ont, eux aussi, besoin d'une coordination soutenue, sans quoi nous ne pouvons coordonner le plan d'action de façon efficace. Les Comités, après tout, sont partie intégrante de la mise à terme de notre travail. À ce titre, nous avons déjà élaboré-e-s des pistes de solutions mises en application : être davantage clair-e-s sur nos attentes en tant que Conseil exécutif, entretenir plus de liens dans la pratique (être présents ou présentes à leur réunion), accroître leur participation à nos réunions dans leur point respectif ainsi que les liens entre les différents Comités et soutenir de façon régulière leur travail.

Externe

Monde syndical et communautaire

Nous avons pu constater cet automne une multiplication des invitations de la part d'organismes syndicaux et communautaires. Si certaines sont restées un peu lettre morte (participation du CRAM au CCMM-CSN, participation au réseau vigilance, participation aux AG publiques de la CSN, Coalition Stoppons la Réforme initiée par la FAE, FSQ) d'autres ont entraîné une participation de petite envergure de notre part (Coalition J'ai jamais voté pour ça, table nationale de lutte à l'homophobie initiée par la CSQ, Ligue des droits et Libertés, Campagne de la TROVEP sur l'accessibilité des transports en commun, journées Alternatives, RCLALQ). Finalement, certains projets tournant principalement autour de la Coalition-Cégeps ont eu notre collaboration entière tel que le rassemblement-cégeps ou la revue Intersyndicale « Parlons politique ».

S'il est toujours important de se montrer solidaire de nos camarades du monde ouvrier et communautaire, force est d'admettre que ce n'est pas toutes les invitations qui ont sollicité le même engouement de la part du Conseil exécutif. En effet, les syndicats et le communautaire, malgré que nous nous rejoignons plus qu'on serait porté-e à le croire au niveau du discours, ont une tendance générale à être bien amorphe ces temps-ci. Les syndicats ont maintenant l'excuse béton de la Loi 142 pour justifier leur manque de combativité, mais force est de reconnaître que le secteur public ne s'enlignait pas sur des moyens de pression très mordants avant l'adoption de cette loi. Il faut toutefois savoir reconnaître que le monde syndical évolue et que certains acteurs du syndicalisme travaillent à renouer avec une pratique plus combative. Il est d'ailleurs regrettable de ne pas entretenir de liens plus privilégiés avec la FAE. Le travail de l'ASSÉ peut être celui de radicaliser ce petit monde de la « gauche », mais quel est notre poids réel vis-à-vis, par exemple, la CSN ou la CSQ?

Réunion Intersyndicale *Random*.

Syndicaliste 1- L'élection de cette femme n'augure rien de bon.

Syndicaliste 2- Elle a été antisyndicale et sauvage lors de telle négo.

Syndicaliste 3- C'est une néolibérale finie.

Syndicaliste 1- Écrivons-lui une lettre pour la féliciter de sa nouvelle nomination.

Tous les syndicalistes : Bonne idée!

Il faut aussi remarquer que la multiplication de ces invitations fait suite à la grève de 2005, qui nous a « mis sur la map ». Cette reconnaissance du monde syndical et communautaire est souvent poussée par leurs éléments de gauche intéressé-e-s à nous voir autour de la table. Il ne faut cependant pas ignorer que les fédérations étudiantes continuent à être les partenaires étudiants privilégiés et que pousser devant le choix entre la FECQ/FEUQ et l'ASSÉ, plusieurs syndicats opteront pour ces premiers. Cette situation n'est pas tant tributaire d'une plus grande compétence de la part de la FECQ/FEUQ, mais est plutôt le signe d'un concertationnisme qui a malheureusement et généralement encore le haut du pavé parmi les syndicats. Au stade où nous en sommes, les solidarités avec le monde syndical pourront s'approfondir encore, et le pourront de plus en plus à mesure que les syndicats renoueront avec une pratique plus combative. N'empêche, nous portons le blason de la jeunesse combative et rebelle et tous et toutes semblent envier ce que nous avons réussi en 2005.

Associations étudiantes non-membres

Là encore, l'ASSÉ est de plus en plus incontournable, rappelons que nous sommes maintenant le deuxième plus gros regroupement étudiant. Si cela entraîne un intérêt auquel nous avons répondu en faisant, par exemple, des tournées en régions éloignées, cela entraîne aussi un drôle de renversement. Il y a quelques années, la droite étudiante pouvait simplement nous ignorer et proclamer notre mort prochaine. Si les éléments les plus radicaux de cette tendance veulent préserver cette ligne, les plus allumé-e-s conçoivent bien que ce jeu ne les aide plus, voire leur nuie. Ainsi, la nouvelle tendance est d'affirmer que rien ne nous distingue vraiment et que l'on devrait s'unir. Tablant sur ce vieux fantasme du mouvement étudiant, plusieurs exécutant et exécutantes d'associations indépendantes sont tombé-e-s dans le panneau. Notre réplique est simple et le demeura : « vive l'union de la gauche étudiante, êtes-vous prêts et prêtes à vous assumer comme tel? ». Si ce discours peut être mal perçu, nous nous devons de faire comprendre que d'admettre l'existence de frais de scolarité ne peut découler que d'une vision marchande de l'éducation, que cette vision clientéliste des services sociaux est une sécrétion du néolibéralisme et que l'admettre comme allant de soi ne rend personne réaliste, bien au contraire.

Le plan d'action

Ultimatum au gouvernement

Le Congrès d'automne avait mandaté le Conseil exécutif d'aller remettre « l'ultimatum au gouvernement dans la semaine du 23 au 27 octobre 2006, et ce, en mains propres par l'exécutif de

l'ASSÉ ». Après une demande infructueuse de prise de rendez-vous avec le ministre (il n'a jamais retourné notre appel autrement dit!), nous avons décidé de l'envoyer par fax. Nous avons à cet effet reçu un accusé de réception de son attaché politique publié sur le *cover* de notre propre *Ultimatum*.

Pétition

Malgré que les objectifs de départ n'aient pas été atteints (bon, bon, ok : il est vrai qu'ils étaient sûrement irréalistes!), la mobilisation sous-jacente a pourtant été spectaculaire. Les équipes de formation pour le plan d'action ont été un excellent outil de travail et ont d'ailleurs permis de donner un coup de main à la coordination de la mobilisation en général. Traditionnellement, les pétitions ne montrent que peu d'intérêt chez les militants et les militantes de l'ASSÉ. La session d'automne a pourtant prouvé qu'elles étaient un élément intéressant d'un plan d'action.

Manif-Action

La Manif-Action du 6 décembre est également révélatrice de la réussite de la mobilisation. Le changement de date de l'action a certes donné des maux de tête à l'exécutif. Or, les résultats escomptés ont été au rendez-vous : la participation est équivalente aux objectifs préalablement énoncés par le Conseil exécutif, les cibles et la logistique en général ont été appréciées, même la couverture médiatique est somme toute raisonnable. Il est vrai que le travail de l'exécutif avait été pour ce dernier point particulièrement important. Bien que les concepts artistiques aient pu être davantage coordonnés, aller porter la pétition au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport était une expérience fort amusante considérant la réaction abasourdie du directeur général. L'accusé de réception fut d'ailleurs un autre moment très divertissant!

Coalition-Cégeps

Le bilan de la Coalition-Cégeps peut être mitigé. D'une part, il a été assez épuisant pour les militants et les militantes compte tenu du plan d'action chargé dans un laps de temps restreint. La prestation peu reluisante de l'ASSÉ à la table de la conférence de presse (la complète absence pour employer le bon terme!) a d'ailleurs été problématique et révélateur de problèmes d'organisations internes. Pourtant, le rassemblement était en lui-même généralement apprécié : rôle formateur pour les étudiants et les étudiantes, rapprochement intéressant avec les syndicats, présence marquée de l'ASSÉ très appréciée chez les syndicats. Peut-être dessine-t-il de nouvelles possibilités d'alliance avec les groupes syndicaux, effet qui n'est pas à négliger. L'ambiance générale, pourtant, était assez inhabituelle compte tenu du lieu du rassemblement (Le Concorde!). Quel contraste avec le bed-in! Quant à celui-ci, que dire de plus que les conférences étaient très intéressantes et la participation à la hauteur de nos attentes? Ce fût probablement, à notre sens, un point marquant du développement de liens sociaux entre les militantes et les militants, gage d'un fort sentiment d'appartenance.

Bien qu'épuisant, le *boost* de mobilisation vers la fin de la session a quant même été un moment super motivant. Il nous a semblé, finalement, récolter les fruits de notre travail de la session. Certes, plusieurs détails logistiques sont venus quelque peu miner les événements. Mais en général, c'est sincèrement un beau travail de mobilisation qui a été accomplie toute la session.

Les ratés

Le vol!

Le début de la session d'automne a été éprouvant en termes d'émotions. Déjà, sortir du Congrès extraordinaire sans revendication et plan d'action clair, en plus d'une démission sur le Conseil exécutif, a été passablement décourageant. Le vol de la *Revue Ultimatum*, après tant d'efforts, de temps et d'énergies, est venu en rajouter à la situation désagréable. L'appréhension des problèmes financiers, les allégations diverses quant aux coupables, les questionnements sur nos mesures de sécurité interne (et les problèmes démocratiques que ça impose) ont occupé beaucoup trop de notre temps. Sans compter, évidemment, le processus judiciaire (et celui moins formel...!) pour régler la question. La situation s'est finie de façon acceptable (une deuxième parution payée par les assurances). Pourtant, un goût amer nous reste toujours dans le travers de la gorge : c'est un vol politique qui n'est pas sans conséquence, tenons-nous-le pour dit.

Les dossiers académiques

Avec un Conseil exécutif complet et beaucoup de candidatures pour les Comités, nous avons entamé-e-s l'année de façon très enthousiaste. Deux personnes aux affaires académiques, de surcroît intéressées par cette question (qui ne s'étaient donc pas présentées à ce poste parce qu'il n'y en avait pas d'autres de libres) : wow, quelle situation magnifique! Le plan d'action avait été pensé d'après cette réalité. Or, nous sommes vite arrivé-e-s à l'évidence que les dossiers académiques allaient être systématiquement mis de côté.

La mobilisation contre la guerre

Le plan d'action contre la guerre a été très peu mis en branle au niveau national. L'énergie, et surtout le temps, manquait pour mettre à terme un projet de si haute envergure juxtaposé au plan d'action axé sur l'éducation. Des militants et militantes ont par contre participé à la manifestation du 28 octobre tel que voté par le Congrès, mais il va sans dire que la représentation de l'ASSÉ en soi y était faible. Les projets de la présente session vont peut-être renouer avec cette revendication. Pour l'instant, nous continuons tout de même à diffuser l'information et à être réseauté-e avec les organisations antimilitaristes.

Les bons coups

La mobilisation

À travers le temps, la mobilisation à l'ASSÉ reste de loin l'aspect le plus positif de l'organisation. L'automne n'en fut pas exception. C'est dans un contexte fort houleux, lent à démarrer, que la mobilisation est venue se démarquer. Si la réussite du plan de valorisation de l'automne n'en fait pas un événement exceptionnel, la vitesse de mobilisation après le début de la campagne, elle, l'a été.

La visibilité externe

Deux affiliations dans la même session, c'est nécessairement gage d'un gain en importance chez les

associations étudiantes externes. Quelques-unes nous ont d'ailleurs appelé-e-s pour prendre de l'information en général voire même concernant une campagne d'affiliation. La crédibilité envers les syndicats et les groupes communautaires s'est également largement répandue. L'ASSÉ fait de plus en plus partie des acteurs sociaux incontournables dans le paysage politique québécois.

La solidarité des militants et des militantes

Le Congrès d'automne a été particulièrement tumultueux. L'annonce de l'accident de la délégation de Sherbrooke (et autres militants et militantes) fut sans contredit l'événement le plus marquant de la session, haute en émotions. La solidarité des militantes et des militants qui s'ensuivit est, de part et partout, ce qui reste le plus gravé dans la mémoire du Conseil exécutif. Autant pour le déroulement du Congrès, dont la dynamique était extraordinairement calme et respectueuse, que pour les semaines qui s'ensuivirent. Le coup de main pour la conférence de presse tel que prévu par le Congrès a eu lieu malgré l'absence forcée du porte-parole, et ce, grâce à la participation de militantes et militants qui ont répondu favorablement à l'appel du Conseil exécutif. Plusieurs petits autres gestes de solidarité au quotidien ont apporté du réconfort. Le soutien, l'implication, la solidarité du local sont réellement les meilleurs coups de la session. Merci!

Conclusion

Tout au long de la session d'automne, le plus difficile a certainement été la réorganisation de la dynamique interne. Plusieurs outils de travail commencent à se créer ou se raffiner (document de transition; documents de tournées internes et externes; règles de rédaction des documents). Les méthodes de travail s'instaurent pour rendre fluide le travail au quotidien : la préparation de réunions de l'exécutif, les rapports hebdomadaires, les bilans, les tournées d'appels ad hoc des membres lorsque nécessaire. L'exécutif commence à peine à rouler à plein régime; il faut, et c'est absolument nécessaire, que ça ne se répète pas les années prochaines. La transition, c'est l'été que ça se fait!

Finalement, une vue d'ensemble de la session ne peut passer sous silence l'intense mobilisation du calendrier. La première semaine de décembre a porté les fruits escomptés. Le bed-in à FXG et le rassemblement de la Coalition-cégeps le 1^{er} décembre, la Manif-Action du 6 décembre suivie dans la soirée même du résultat d'affiliation de Bois-de-Boulogne et précédé la veille de l'AEMSS-UQO : tous des événements réussis! Que dire, en plus, du retour du Secrétaire aux affaires académiques collégiales. C'était le revirement de situation qu'il fallait pour nous remettre sur les rails.

Bilan du Comité ad hoc gratuité scolaire

Par Julie Descheneaux et Martine Poulin

Tel qu'il est prévu dans les Statuts et Règlements, les comités redevables au Congrès doivent faire parvenir un bilan de leurs activités. C'est dans cet esprit que ce bref compte-rendu est ici exposé. Bien sûr nous aurions pu élaborer davantage. L'épuisement de la fin du mandat a eu raison de notre volonté d'étoffer notre bilan.

Tout d'abord, il faut mentionner que pour une première fois dans l'histoire de l'ASSÉ, un document sera scruté de façon attentionnée par les délégations d'associations étudiantes. C'est un exploit, en soi, particulièrement évocateur des tentatives de démocratisation des structures. Il faut néanmoins tirer des leçons de la création de comité ad hoc redevable au Congrès, mais sans structure préétablie et sans mandat des plus clairs. Si lors du vote de la création de ce comité le mandat était précis, il s'est vite avéré trop flou lorsqu'il est venu le temps de parler d'un plan détaillé ou du cadre d'analyse à adopter.

Échéancier et processus

Le mandat fut finalement beaucoup plus long que prévu. Il faut non seulement penser que le Comité a été créé par le Congrès d'orientation (fin novembre 2005), mais aussi que ce même mandat (ou presque) avait été au préalable donné au Comité recherche et réflexion de l'époque. C'est donc après plus d'un an que le Comité dépose sa version préliminaire, et ce, après une réorganisation complète des gens qui y ont été élu-e-s.

Plusieurs démissions se sont suivies les unes après les autres. Le plan de départ, d'ailleurs, a été à cause de ceci passablement épuré. C'est avant tout par intérêt personnel que les parties de la version préliminaire ont été terminées même si, bien sûr, nous y voyions un fil conducteur important entre chacune d'elles. La réorganisation du plan a sans doute été le travail le plus long et fastidieux du Comité : on avait l'impression de recommencer à zéro à chaque réunion! Finalement, la première étape s'est concrétisée et un premier jet d'écriture a pu être colligé : nous arrivions à ce moment au Congrès d'automne 2006.

Déjà nous étions fort en retard sur l'échéancier du départ – lequel au juste? Celui retardé pour le Congrès annuel à Lionel-Groulx, celui retardé après le Congrès d'automne?!?- mais nous nous sommes remises et remis à la tâche. Cette fois, le Conseil exécutif a davantage fait de suivi. Mais il faut dire que la situation devenait un peu critique considérant le nombre de démissions et l'ampleur de la tâche à accomplir. L'échéancier se resserrait, les tâches s'accumulaient : demandes de formation sur la gratuité scolaire, suivi avec l'IRIS pour ne pas dédoubler le travail du Comité et de la recherche commandée pour la gratuité scolaire.

À la mi-décembre, un choix s'imposait : ou bien finaliser le travail pour remettre la version préliminaire au Congrès disponible dès le mois de janvier, ou bien poursuivre le processus du départ et demander aux militants et aux militantes de l'ASSÉ de critiquer la version alors disponible pour pouvoir la retravailler en revenant des fêtes. La volonté de démocratiser ce rapport du Comité nous a conduits à adopter la deuxième possibilité. La liste rapporgratuite@asse-solidarite.qc.ca a été créée. Une dizaine de personnes a répondu à l'appel de la révision; tous et toutes dans les délais!

Nous sommes ensuite retourné-e-s à la planche à dessin pour intégrer le plus possible les critiques et suggestions. Finalement, c'est une révision assez magistrale qui a été appliquée : deux chapitres distincts ont été créés, une partie au grand complet a été remaniée, introduction et conclusion ont été rédigées, etc. Nous aurions voulu rendre à nouveau disponible le document aux gens de la liste « rapportgratuite » pour entendre leurs commentaires. Le temps a pourtant joué contre nous. Les délais se sont éternisés dans les derniers moments : nous étions en effet peu à mettre la main à la pâte pour le sprint final.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour terminer le mandat du Comité ad hoc gratuité scolaire. Si le mémoire déposé ici est un premier jet prometteur, il n'était pourtant pas à la hauteur de notre plan de départ. Nous recommandons donc :

Que le Congrès évalue la possibilité de continuer le mandat du Comité ad hoc gratuité scolaire en restructurant sa forme et en réévaluant ses buts d'ici le Congrès annuel. Que jusqu'à ce Congrès, le nouveau Comité se concentre à créer des débats dans les assemblées générales de la province sur la gratuité scolaire, à démocratiser l'argumentaire et l'analyse de la gratuité scolaire ainsi qu'à mobiliser pour la manifestation du 29 mars.

Contenu

Le contenu suivait de prime abord un plan très détaillé tel que déposé au Congrès annuel de Lionel-Groulx. Finalement, les démissions nous ont obligé-e-s à charcuter le plan de départ : plusieurs études de cas, entre autres sur le salariat étudiant, ainsi que pour l'argumentaire. Il fallait, de toute évidence, trouver une alternative pour étoffer le contenu du mémoire sur la gratuité scolaire. Nous en sommes arrivé-e-s à un plan de base qui « allait faire la job » : la gratuité scolaire dans le monde, définition de la gratuité scolaire, étude sur la participation aux études post-secondaires et une ouverture sur le droit à l'éducation.

Le mandat très flou du Congrès quant à la forme du rapport sur la gratuité scolaire nous a fait poser un questionnaire. Il était facile de composer avec les études de cas, mais pour le reste, plusieurs options s'offraient à nous :

- A) Un rapport béton, sorte de mémoire de maîtrise, qui se défendrait tout seul contre les critiques des experts et expertes;
- B) Un mémoire synthèse des positions de l'ASSÉ;
- C) Un résumé d'atelier sur la gratuité scolaire;
- D) Une illustration abstraite non figurative de ce que pourrait être la gratuité scolaire dans un monde meilleur post-moderne-post-apocalyptique traité de façon artistique multidisciplinaire en mettant l'accent sur le mouvement et la forme.

Considérant les fonds alloués pour la recherche de l'IRIS, nous avons opté pour un mémoire synthèse des positions de l'ASSÉ en y incluant une analyse socio-politico-philosophique du droit à l'éducation.

Pourtant, un coup d'œil à la table des matières nous montre une certaine disparité entre le mémoire et le plan général. En effet, le manque de temps nous a obligé-e-s à remettre pour la critique externe un mémoire sans introduction, sans conclusion, et donc sans lien général entre les parties. Ce fut là certainement une critique partagée par tous et toutes. Nous nous sommes donc remis et remises à la

tâche pour vulgariser le rapport, ajouté du contenu aux parties sur les définitions de la gratuité scolaire et sur le principe du droit à l'éducation, écrire les introductions et les conclusions. Il nous restait donc beaucoup de travail à faire pour le mois de janvier.

L'absence de ligne directrice au Comité pour le mémoire posa surtout problème quant au contenu en tant quel. Bien sûr, les revendications de l'ASSÉ sont en soi porteuses d'un cadre d'analyse. Néanmoins, nous sentions que le mandat du Comité dépassait une simple explication de ce qui existe déjà à l'ASSÉ comme revendications. Avions-nous pour autant carte blanche? Non bien sûr. Mais sans ligne directrice du Congrès, il était difficile de se positionner. L'avenue qui a été privilégiée est celle laissée à la discrétion de l'auteur-e de chacune des parties. Il est maintenant plus que nécessaire d'adopter une définition de la gratuité scolaire qui pourra évoquer l'analyse sociale et politique que porte l'ASSÉ : une analyse de reproduction des classes sociales? Une analyse des inégalités sociales entre les riches et les pauvres? Voilà des débats théoriques de haute envergure. C'est d'ailleurs là le plus grand manque du mémoire sur la gratuité scolaire : l'absence de mise en contexte des différents cadres théoriques sur l'éducation. À ce titre, le Comité ad hoc gratuité scolaire recommande :

Que le travail du Comité ad hoc gratuité scolaire soit reconduit au Comité recherche et réflexion afin d'étoffer l'analyse socio-politique de l'ASSÉ sur l'éducation. Que ce travail éclaire les associations étudiantes sur les différents points de vue sur l'éducation : production/reproduction des classes sociales, investissement coûts-bénéfices, reproduction des inégalités sociales et tout autre jugé pertinent par le comité.

Au niveau du contenu, la très faible présence d'argumentaire pour le salariat étudiant est venue heurter les volontaires de la lecture critique du mémoire. Dans le tout premier plan, la présentation du salariat étudiant était étudiée par une étude de cas. Or, finalement, cette étude de cas n'ayant pas eu lieu, il était difficile pour le Comité de prendre la liberté éditoriale d'inclure une présentation complète du salariat étudiant, même si nous étions d'avis qu'il était important de le faire, puisque l'ASSÉ n'a aucune position claire en ce sens. (Elle revendique par contre le revenu minimum garanti et la conversion des prêts en bourses.) C'est pourquoi le Comité recommande que:

Considérant l'adhésion de l'ASSÉ au principe des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses intellectuel-le-s que sont les étudiants et les étudiantes;
Considérant la présence de revendications à l'ASSÉ se rapprochant grandement de la revendication du salariat étudiant;
Considérant l'absence d'information sur une telle revendication;
Qu'un travail de présentation de la revendication du salariat étudiant soit élaboré pour permettre aux associations étudiantes un positionnement sur cette dernière.

Finalement, les critiques se sont également arrêtées sur deux parties en particulier, que les volontaires ne trouvaient soient pas assez étoffé-e-s, soit trop intellectuel-le-s. Nous avons pris le temps de remanier une de celle-là, mais le temps manquait pour la deuxième. Cette partie est pourtant très intéressante et se doit d'être incluse dans un avenir proche. Nous recommandons donc en ce sens :

Que l'étude de cas sur l'Irlande du mémoire pour la gratuité scolaire soit mise en dépôt.

Démission

Montréal, le 23 janvier 2007

Camarades,

Nous sommes la plus belle exception du paysage politique québécois. Nous sommes né-e-s de la plus grande manifestation de l'histoire du Québec, avons déclenché la plus grande grève étudiante du Québec et ce n'est pas fini.

Nous sommes la seule organisation de masse radicale qui doit travailler avec toutes ces autres organisations de masse qui, en prétendant afficher un soi-disant réalisme, cachent mal ce qu'elles sont en réalité : des groupes qui ont démissionné de leurs idéaux et ne font plus que gérer le recul social. Toutes les organisations de masse québécoise ne sont peut-être pas à mettre dans le même bateau, la plupart aiment nous entendre les mettre au défi, *ça leur rappelle leur jeunesse*. Mais, travailler à construire des actions intersyndicales concrètes et combatives n'est pas tâche facile pour autant. Nous devons continuer à espérer et attendre, mais entre temps, nous demeurons le mouton noir, et il n'est pas évident de le défendre au jour le jour. Nous sommes, d'autre part, les seul-e-s radicaux à avoir une organisation de masse, ce qui peut complexifier nos rapports avec nos vrai-e-s camarades.

Nous sommes aussi le seul regroupement étudiant national démocratique. À cet égard, nous devons de plus en plus nous poser des questions avec ce que l'on doit espérer et faire avec les associations étudiantes peu combatives, voire concertationnistes, déçues des « têtes » dirigeantes des fédérations étudiantes et qui se rapprochent de nous en espérant y trouver, non pas une jeunesse révoltée, mais simplement une FEU[C]Q démocratique. Cette situation épineuse, potentiellement géniale pour l'ASSÉ et nos luttes, est difficile à aborder au jour le jour.

Nous sommes un village d'Armorique entouré par l'empire. Confronter au jour le jour réactionnaires, journalistes incultes, petits carriéristes, parvenus et autres personnages désagréables est peut-être nécessaire, mais c'est lourd.

Vous aurez compris que je démissionne non pas pour des raisons politiques, mais simplement parce que je suis au bout du rouleau. Avec près de sept années de militantisme étudiant sans interruption et un rythme qui, pour moi, n'a pas ralenti depuis le début de la grève, j'ai donné.

Continuez la lutte
Elle vaut la peine

Francis H
Nouvelle vieille croûte de l'ASSÉ

Candidatures

Objet : Mise en candidature pour le poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ

Drummondville, le 5 décembre 2006

Cette lettre a pour but de poser ma candidature au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ. Bien que je ne sois pas experte dans le domaine, je suis motivée à m'impliquer et à en apprendre davantage sur les coulisses financières de l'ASSÉ.

Mon implication au sein du mouvement étudiant a débuté pendant la grève générale illimitée de l'hiver 2005 et n'a pas cessé depuis. J'ai occupé plusieurs fonctions au sein de mon association étudiante locale, soit l'Association Générale Étudiante du Cégep de Drummondville (l'AGECD). Lors de la dernière année scolaire (2005-2006), j'ai occupé le poste de coordonnatrice générale de l'AGECD. Par cette expérience, j'ai pu en apprendre beaucoup sur l'aspect bureaucratique d'une association étudiante. Par la suite et jusqu'à tout récemment, je remplissais la tâche d'externe de ladite association. Ce poste m'a fourni l'occasion de me familiariser avec les structures et les méthodes de l'ASSÉ.

L'expérience que j'ai acquise au sein du mouvement étudiant depuis mon implication m'a grandement préparé et m'a permis d'acquérir l'expérience nécessaire pour m'impliquer dans l'exécutif national de l'ASSÉ.

Solidairement,
Evelyne Elise Paquette

Extrait du procès-verbal du conseil exécutif de l'AGECD du 4 décembre 2006

7. Externe-ASSÉ

Proposition que le conseil exécutif appuie la candidature d'Evelyne Elise Paquette au poste de secrétaire aux finances de l'ASSÉ

Proposé par Cassandre Lambert-Pellerin

Appuyé par Émilie Boisvert

Adopté à l'unanimité

Objet : Mise en candidature pour le Comité des affaires académiques et pédagogiques de l'ASSÉ

Joliette, le 23 janvier 2007

Bien le bonjour à toutes et à tous,

La présente est pour vous témoigner mon intérêt à agir activement au sein du Comité des affaires académiques et pédagogiques de l'ASSÉ. Au lendemain de multiples réformes aux niveaux primaire et secondaire dans l'éducation, et d'attaques incessantes à la formation générale au niveau collégial, il est plus que nécessaire que l'ASSÉ, qui combat d'abord et avant tout pour l'éducation, se dote d'outils pour évaluer les politiques et réformes académiques et pédagogiques des gouvernements.

À défaut de ne pas être une experte en la matière, j'ai la motivation, la détermination et le temps nécessaires pour m'acquitter des tâches que ce poste exigerait de moi. J'occupe depuis septembre dernier, le poste de responsable aux affaires externes au sein du Regroupement des étudiants et étudiantes du cégep de Joliette à Lanaudière, ce qui m'a permis notamment de me familiariser avec les principes et structures de l'ASSÉ.

J'entends faire en sorte que les responsables à la pédagogie des associations étudiantes locales s'organisent afin de cibler leurs problèmes académiques et pédagogiques communs et se pourvoir de moyens et de ressources pour y pallier. Je compte travailler de concert avec le Conseil exécutif afin de maximiser la productivité et la pertinence du travail de recherche, d'information et de sensibilisation de ce Comité. J'espère que la remise sur pied du Comité des affaires académiques et pédagogiques engendra une réappropriation d'un discours fort et solide sur l'état de la qualité de l'éducation au sein des membres de l'ASSÉ!

Salutations solidaires,
Marie-Eve Ruel

Extrait du procès-verbal de la Table de concertation du RÉÉCJL du 23 janvier 2007

6.0 ASSÉ

6.2 Candidature

6.2.1 Que la candidature de Marie-Eve Ruel au comité des affaires académiques et pédagogiques de l'ASSÉ soit appuyée par le RÉÉCJL.

Proposée par Marilyn Brousseau-Ouellette
Appuyée par Jonathan Alexandre-Pimparé
Adoptée à l'unanimité

Objet : Mise en candidature pour le poste de Secrétaire à la coordination

Montréal, le 24 janvier 2007

Que l'aurait cru! Certainement pas moi, en tout cas. Quand j'ai pris la décision de poser ma candidature sur l'exécutif national l'an dernier, j'ai mûrement réfléchi au poste qui me convenait le mieux. Il n'y avait pas de doute à mon sens : les affaires académiques. Or, nous voilà au 2/3 du mandat et je me présente maintenant à la coordination.

Le rythme effréné de l'exécutif national a eu raison de ma volonté de pousser les dossiers académiques dans les rangs de l'ASSÉ. Non pas qu'ils ne sont pas importants. Au contraire! Ce début de mandat n'a fait que confirmer l'absence de travail (ou si peu) du national... et du local, malheureusement!...sur les affaires académiques. Mais pourquoi chercher à développer un argumentaire contre les orientations ministérielles lorsque des associations étudiantes n'appliquent même pas les implications du syndicalisme de combat envers leur administration? Pourquoi vouloir trouver les failles des réformes gouvernementales si au local les assemblées générales n'ont même pas quorum? C'est par un plan d'action bien planifié que le syndicalisme de combat vivra; c'est avec des militants et des militantes dans la rue que le gouvernement reculera.

L'ASSÉ ne peut survivre qu'avec des associations étudiantes locales mobilisées. Mais l'ASSÉ, c'est aussi des instances à planifier pour que les débats puissent avoir lieu. C'est de la mob à faire... à temps! Parce que souvent on est dernière minute! C'est de la représentation dans les assemblées générales pour faire connaître notre plan d'action. C'est de la communication avec les médias. C'est de la production de papier : *convoc* de ci, *convoc* de ça; annonce de telle patente, etc. C'est du matériel d'information à produire, un journal à sortir. C'est des actions à planifier...longtemps d'avance pour que tout se passe comme prévu. C'est des comités à remercier (et à taper sur les doigts aussi parfois! :-P). C'est un appel à Val à tous les jours pour pas qu'elle perde la tête devant toute la tâche qui l'attend. C'est de longues et plates réunions à préparer parce qu'une heure de préparation c'est parfois une heure de gagner pour 7 personnes.

Si je me présente aujourd'hui comme Secrétaire à la coordination, c'est avant tout pour poursuivre la tâche que j'assume déjà depuis quelque temps à l'exécutif. La situation urgeait; j'ai donc décidé de mettre de côté mes propres limites pour prendre en charge la coordination. Au Congrès, maintenant, à décider si la réorganisation du Conseil exécutif lui convient.

Julie Descheneaux
AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de l'AFESH du 17 janvier 2007

Que le Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM appuie la candidature de Julie Descheneaux au poste de secrétaire à la coordination de l'ASSÉ.

Proposé par Alexandre Leduc

Appuyé par Anne Thibault-Bellerose

Adopté à l'unanimité

Objet : Mise en candidature pour le poste de Secrétaire général du Conseil de Coordination

Montréal, le 1^{er} février 2007

Camarades,

J'ai commencé mon implication active au sein de l'ASSÉ cette année. Depuis juin dernier, j'occupe officiellement le poste de Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ. Cependant, pour plusieurs raisons, mon rôle réel au sein du Conseil exécutif de l'ASSÉ a rarement été celui de coordonner le travail.

Je ne m'attarderai pas ici aux raisons qui ont fait que je n'ai pas réussi à m'intégrer correctement à la dynamique de travail de l'exécutif en tant que Secrétaire à la coordination. Cependant, avec le temps, je me suis mis à occuper de façon informelle le poste de Secrétaire général du Conseil de Coordination.

Ma candidature à ce poste a donc comme but de clarifier et d'officialiser la situation. Je crois que je serai plus utile pour l'ASSÉ à ce poste que comme Secrétaire à la coordination. Néanmoins, je prévois continuer à travailler en étroite collaboration avec le Conseil exécutif. Comme j'ai été pendant plus d'une session membre du Conseil exécutif et que j'ai pu constater la charge de travail qui incombe à ce dernier, je compte également continuer à lui offrir autant de soutien que possible jusqu'à la fin de mon mandat.

Mon objectif principal, si bien sûr je suis élu, sera d'offrir de l'aide et du support aux comités afin qu'ils puissent mener à bien leurs tâches et leurs mandats dans les temps prévus.

Finalement, je souhaite à réaffirmer que je ferai mon possible pour améliorer la cause étudiante. En ce sens, seuls le syndicalisme de combat et l'ASSÉ me semblent des véhicules aptes à permettre aux étudiants et aux étudiantes d'obtenir de meilleures conditions et c'est pour cette raison que mon implication passe par l'ASSÉ. Le combat sera long et difficile, j'en suis conscient. J'ai présentement l'énergie pour mener cette lutte, alors je le ferai.

Solidairement,
Alex Bourdon-Charest
AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de l'AFESH du 17 janvier 2007

Que le Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM appuie la candidature d'Alex Bourdon-Charest au poste de secrétaire général de l'ASSÉ.

Proposé par Alexandre Leduc

Appuyé par Anne Thibault-Bellerose

Adopté à l'unanimité

Objet : Candidature au Comité journal

Montréal, le 2 février 2007

Parce que construire un discours n'est pas pénible

L'écriture porteuse de réflexion et d'information forme le discours des grands mouvements sociaux qui changèrent notre monde. L'ASSÉ n'y fait pas exception et c'est en prenant soin de la qualité de l'information diffusée au quotidien que nous parviendrons à convaincre un nombre croissant de gens du bien fondé de nos positions. Puisque je ne compte pas demeurer dans le commentaire passif, je pose par la présente ma candidature sur le Comité Journal de l'ASSÉ.

Tout d'abord, il va sans dire que la mission du Comité Journal est des plus pertinentes. Propager les idées et les faits qui viendront renforcer notre argumentaire - où à tout le moins attiser ce débat qui nous fera évoluer - est une lourde tâche. Pourtant, les membres du Comité s'y attellent résolument et parviennent à produire un instrument d'information allant en profondeur sans se perdre en analyse d'analyse analysée.

Mon intérêt à participer aux travaux du Comité remonte à loin. Lecteur de l'*Ultimatum* depuis 2003, j'aurai vu les évolutions et ratés de l'organe à travers le prisme du journalisme étudiant. En effet, secrétaire à l'externe puis éditorialiste du journal étudiant de la SOGÉÉCOM, j'ai pu durant deux ans me familiariser avec le fonctionnement d'un journal étudiant démocratique tout en amorçant une réflexion d'ensemble sur le mouvement étudiant. Toutefois, le côté militant me manquait royalement et si j'ai su le trouver depuis quelques années en m'engageant sur des exécutifs d'associations étudiantes, je dois avouer que le côté « scribe collectif » du journalisme étudiant me manquait toujours. L'écriture est plus une passion pour moi qu'un devoir et lorsqu'elle le devient, ce n'est que pour renaître en devoir passionnel.

Trêve de lyrisme. Après avoir assisté aux dernières réunions du Comité, je crois pouvoir apporter mon expérience du journalisme étudiant ainsi que mes capacités d'écriture et de correction à un comité qui, disons-le, se porte déjà bien. Toutefois, il me semble que cet effort de réflexion et d'information ne pourra que venir dynamiser le comité et finalement, l'organisation en son ensemble.

Et pour les sceptiques qui douteraient de la faisabilité quotidienne de mon double engagement (j'ai récemment été élu à la coordination du CRAM), sachez que prendre le temps d'écrire et contribuer à la diffusion du discours de l'ASSÉ est pour moi loin d'être pénible. L'avenir dira si j'ai eu tort, mais la volonté y est, par-dessus tout.

Solidairement,
Hubert Gendron-Blais

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de l'AFESH du 17 janvier 2007

Que le Conseil exécutif de l'AFESH-UQAM appuie la candidature d'Hubert Gendron-Blais sur le comité journal de l'ASSÉ.

Proposé par Christian Pépin
Appuyé par Philippe Marchand
Adopté à l'unanimité

États financiers 2005-2006

Par Valérie Soly, permanente

Contexte

Retour en arrière : nous vous présenterons à ce Congrès les résultats financiers pour l'année 2005-2006. Cette présentation tardive est entre autres justifiée par une réforme majeure de la comptabilité de l'ASSÉ : nous sommes passé-e-s du Moyen-Âge à l'Époque moderne. Nous n'explicitons pas ici les changements et améliorations, ce serait fastidieux et fort probablement incompréhensible. Sachez seulement que depuis le 1^{er} juillet 2006, la comptabilité est à l'image de ce qu'elle devrait être selon les principales conventions comptables. Il est à noter que cette présentation n'est pas accompagnée de document dans ce cahier, le document en question vous sera remis au Congrès.

Avant d'aller plus avant, il est de mise de rappeler une importante donnée dans les finances de l'année 2005-2006 : la CASSÉE. Nous ne reprendrons pas ici cette histoire du début, la présentation qui suit donnera le maximum d'information et vous pourrez poser vos questions avant et pendant le Congrès. Ce qui est important de retenir aujourd'hui, c'est la concrétisation, dans les finances de l'ASSÉ, de la décision du Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006, à savoir :

De fermer, pour l'année financière 2006-2007, le compte « CASSÉE », qui inclut les comptes à recevoir et les contributions au fonds de grève de celle-ci, et de transmettre les informations pertinentes à l'AFESH-UQÀM.

Analyse des résultats

Revenus

Les résultats de l'année 2005-2006 ont été plus importants que prévu. Ils totalisent en effet 80 888 \$, alors que nous avons prévu 73 220 \$. Pour les cotisations, nous avons dépassé les prévisions d'un peu plus de 3 000 \$ (62 639 \$ sur 59 220 \$). Ce n'est donc pas à cette principale source de revenus que l'on attribue l'augmentation, mais plutôt aux frais d'instances. Rappelons en effet que lors de l'année 2005-2006 l'ASSÉ a tenu 5 Congrès (4 réguliers et le Congrès d'orientation) et 3 camps de formation (2 réguliers en plus de celui d'été). En ce qui concerne les dons, nous avons là aussi dépassé les objectifs (3 459 \$ sur 2 500\$). Une part importante de ces sommes a été versée pour la *Revue Ultimatum 2005-2006* et du matériel d'information. Notons également le don de 1 500 \$ de l'AGECD qui fut fait à l'époque où la santé financière de l'ASSÉ, des suites de la grève, était menacée.

Passons maintenant à la CASSÉE. Pour ce faire, rappelons la décision du Congrès des 8 et 9 octobre 2005, à savoir :

Que l'ASSÉ se conforme aux modalités de résolution de sa dette envers l'AFESH-UQÀM telle que proposée par l'AFESH-UQÀM à son assemblée générale du 22 septembre 2005.

La décision de l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM du 22 septembre 2005 étant :

Lors de son assemblée générale du 22 septembre 2005, l'AFESH s'est positionnée sur la dette contractée envers elle par la CASSÉE pour le paiement des autobus des manifestations des 3 et 24 mars 2005.

La proposition adoptée à majorité stipule : « que l'AFESH annule la dette de l'ASSÉ et, advenant le cas où l'ASSÉ recevrait de l'argent de la CASSÉE, que cette dette retourne de droit à l'AFESH; que l'AFESH réclame l'argent aux associations de la CASSÉE qui ne l'ont pas encore payé; qu'advenant le cas où des associations membres de l'ASSÉ feraient un don pour rembourser la dette de la CASSÉE, que l'argent revienne à l'AFESH. »

Avec les amendements suivants : « que l'externe de l'AFESH soit mandaté de harceler les associations non-membres qui doivent de l'argent à la CASSÉE. »; « de limiter les retours à l'AFESH à 40 000 \$. »; « qu'une réflexion soit engagée à l'ASSÉ afin de tirer les conséquences de cette situation. »

L'utilisation du terme « advenant » fait en sorte que cette proposition ne peut être interprétée de manière rétroactive. Elle implique donc que l'AFESH demande à l'ASSÉ de lui remettre toutes sommes (fonds de grève, instances etc.) provenant des membres de la CASSÉE reçues à partir du 22 septembre 2005, et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 \$. L'AFESH se montre aussi ouverte à recevoir des dons de la part des membres de l'ASSÉ pour combler une part de cette dépense considérable. Le reste de la dette sera ainsi épongé par l'AFESH. La proposition comprend également une demande adressée à l'ASSÉ. Celle-ci est priée de tenir une réflexion par rapport à cette situation récurrente dans l'histoire du mouvement étudiant, réflexion devant aboutir à des résultats concrets tels que le suggère l'utilisation du terme « conséquences » et non pas « conclusions ».

Ainsi. Au 30 juin 2005 (année financière 2004-2005) les revenus à recevoir de la CASSÉE s'élevaient à 28 950,92 \$ (cotisations au fonds de grève et frais d'instances). Durant l'année 2005-2006, 13 407,71 \$ ont été reçus, dont 5 585,54 \$ ont été transférés à l'AFESH-UQÀM. De plus, 640,09 \$ ont dû être déduits à titre de mauvaise créance (des sommes dues qui ne sont plus considérées comme dues et que nous ne sommes pas en mesure d'expliquer...), ce qui aurait mené à un total non reçu de 14 903,12 \$. Cependant, une autre mauvaise créance a été constatée, à savoir un don à recevoir de 6 400 \$ qui n'en était pas un... Donc au 30 juin 2006, les sommes non reçues de la CASSÉE s'élèvent à 8 503,12 \$.

Cela dit, expliquons maintenant comment nous avons radié la dette de l'ASSÉ à l'AFESH-UQÀM des finances. Cette dette s'élevait à 40 700 \$, de laquelle nous avons déduite les sommes transférées, 5 585,54 \$, de même que les sommes non reçues, les 8 503,12 \$, sommes que l'AFESH-UQÀM pouvait réclamer. Ce qui, finalement, nous mène au résultat de 26 611,34 \$: le total de la dette.

Si vous avez éprouvé-e-s des maux de tête à la lecture de ces explications, chiffres et calculs, sachez que la permanente n'en a pas ressenti moins. Maintenant que ce « dossier » est clos, rappelons-nous l'importance, pour la prochaine grève ou d'éventuels grands projets, de définir plus clairement la

mise en commun de ressources financières et les modalités qui s'y rattacheront. Rappelons-nous aussi que si nous avons moins d'intérêts pour la chose comptable que pour la lutte, l'une ne va pas sans l'autre.

Dépenses

Passons aux choses simples. Nous avons prévu des dépenses totales de 79 470 \$, dépenses que nous avons aussi dépassées, pour un total de 86 310 \$. Avant de passer aux résultats poste par poste, veuillez noter que la division des postes budgétaires à l'ASSÉ n'est pas tout à fait la même que celle faite par les experts comptables, mais n'ayez crainte, la présentation qui suit tentera d'être suffisamment claire afin que tous et toutes s'y retrouvent facilement. Il est aussi important de préciser que les résultats présentés incluent les comptes à payer au 30 juin 2006.

Pour la catégorie « Information », les dépenses totalisent 11 075 \$ et sont allées, pour la presque totalité, à la production de la *Revue Ultimatum 2005-2006* ainsi qu'aux deux parutions de l'*Ultimatum* (octobre 2005 et février 2006).

En ce qui concerne les dépenses de « Mobilisation » ce sont 30 995 \$ qui ont été dépensés. Plus de 23 000 \$ a été consacré au poste budgétaire « Instances » qui, contrairement à cette année, n'était pas subdivisé en sous-postes (Congrès, camps de formations et Comités et CoCo). Il va sans dire que de ce total, la majeure partie des sommes est allée aux Congrès et camps de formation étant donné leur nombre. Pour le poste « Tournées et représentation », l'année 2005-2006 a été celle où ce poste a cumulé le moins de dépenses, à peine plus de 7 000 \$. Finalement, pour le « Matériel pour les actions » la somme dérisoire qui a été dépensée (53,22 \$) l'a été pour la manifestation du 26 octobre 2005.

À la catégorie « Bureau » les dépenses totalisent 6 941 \$, répartis comme suit : 1 441 \$ sont allés pour les postes suivants : fournitures de bureau, poste et Internet, 1 885 \$ pour les assurances, 239 \$ pour les taxes municipales et 3 376 pour le loyer. Rien de particulier à dire sur ces résultats outre qu'ils représentent fidèlement la réalité. Ce qui est aussi le cas de la catégorie « Administration » qui regroupe les coûts des états financiers produits par les experts comptables, soit 2 933 \$ et les « Frais de caisse » qui totalisent 554 \$.

Pour les « Communications », 3 539 \$ ont été dépensés pour les « Télécommunications » (lignes téléphoniques, téléavertisseurs et cellulaires, qui à l'époque étaient utilisés avec cartes) et 610 \$ ont été dépensés pour « CNW Telbec » pour les sorties médiatiques pour lesquelles nous avons utilisé ce service.

Le poste « Employée » totalise 26 230 \$. De ce montant, un peu plus de 18 000 \$ ont été versés à titre de salaire, le reste l'a été pour les déductions de l'employeur.

Pour les « Conseils Régionaux » 1 655 \$ ont été dépensés, le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) ayant dépensé un peu plus de 1 000 \$ et le Conseil d'Action Solidaire du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ), qui est aujourd'hui la Mobilisation des Associations Solidaires du Sud-Est (MASSE), a quant à lui dépensé la balance, soit un peu plus de 500 \$.

L'unique subvention versée en 2005-2006 a été octroyée à l'Association Étudiante du Cégep de Matane (AECM) lors du Congrès de janvier 2006.

Nous devons aussi traiter des postes « Autres » : postes fourre-tout désormais abolis dans la nouvelle comptabilité à notre plus grande joie. À l'époque, toute dépense qui ne trouvait pas sa place dans les postes budgétaires était comptabilisée dans « Autres ». Certaines dépenses de type « avance de fonds » étaient aussi comptabilisées à ce poste ou, pire, dans d'autres postes qui nous apparaissaient logiques. Les revenus associés aux « avances de fonds » étaient aussi comptabilisés dans « Autres ». Ces mauvaises habitudes ont eu pour effet de fausser les résultats de plusieurs postes budgétaires. Par contre, les experts comptables ont chaque année reporté les montants dans les bonnes catégories. Vous ne trouverez donc pas de postes « Autres » dans le document que nous vous remettrons.

Finalement, des sommes de mauvaises créances sont aussi enregistrées aux résultats de 2005-2006. Totalisant 1 478 \$, ces sommes représentent les comptes à recevoir (frais d'instances) qui ont été annulés. Cette décision a été prise par le Conseil exécutif suite à de multiples tentatives d'obtenir ces sommes et à l'analyse des dites factures. Force fut de constater que certains frais à recevoir (aussi loin qu'à l'automne 2002...) ne nous seraient jamais payés et qu'il valait mieux, à ce compte, ne plus les comptabiliser comme « à recevoir ». Un autre « dossier » clos qui nous permet de reconstater avec vous qu'il est important d'avoir de l'intérêt et de faire le suivi de nos finances.

Analyse des totaux

Lorsque l'on soustrait le total des revenus (80 888 \$) au total des dépenses (86 310 \$), l'on constate que l'année 2005-2006 se termine avec un déficit de 5 422 \$. Ce sont là les résultats « ASSÉ ». Lorsque l'on prend en considération la CASSÉE, et nous n'avons pas le choix, les revenus totaux sont de 107 999 \$ et les dépenses de 93 350 \$, ce qui nous mène à un surplus de 14 649 \$

Cela dit, si vous avez déjà lu la présentation de l'état des résultats 2006-2007 ou si vous êtes des pros des finances, vous savez que ce résultat ne comprend pas l'actif. Donc, expliquer l'actif en fin d'année financière 2005-2006 il faut additionner au surplus (14 649 \$) l'actif net en fin d'année financière précédente, soit 2004-2005, qui était de 7 784 \$. Nous arrivons donc, au 30 juin 2006, avec un actif de 22 433 \$, résultat que vous retrouverez dans le texte et l'un des tableaux des finances 2006-2007 présentées à ce Congrès.

Maintenant que l'année financière 2005-2006 a été dépoussiérée, clarifiée et expliquée, passons à la suite des choses et tâchons de ne plus revenir au Moyen-Âge.

Résultats financiers 2006-2007 au 31 janvier 2007

Par Valérie Soly, permanente

Introduction

Le présent texte présente les résultats des revenus et dépenses de l'ASSÉ du 1^{er} juillet au 31 janvier 2007 (voir les tableaux à la suite de ce texte). Chaque poste budgétaire est dûment analysé, sans pour autant répéter les informations et explications déjà fournies lors du Congrès d'octobre 2005.

Revenus

Contrairement aux années passées, près de la moitié des revenus prévus en cotisations et frais d'instances ont été reçus; si la tendance se maintient, nous dépasserons les prévisions en fin d'année. Pour les cotisations (44 468 \$ sur des prévisions de 107 505 \$), l'augmentation est directement reliée à celle des inscriptions dans les institutions des associations membres. Pour les instances (2 647,50 \$ sur des prévisions de 6 000 \$, ceci incluant les frais à recevoir), deux facteurs influent sur l'augmentation : une participation nombreuse aux instances et les paiements plus rapides des associations participantes. À titre d'information, au 31 janvier 2007, il reste des comptes à recevoir de 220 \$ pour les instances de la session dernière.

Quant aux autres revenus, nous avons complété 16 % des objectifs prévus au poste « Dons ». Notons deux autres résultats, à savoir 100,00 \$ au poste « Activités de financement », revenus attribuables à des abonnements « organisme » pour l'*Ultimatum*. Finalement, le poste « Autres » totalise 3 856,40 \$, résultat équivalent qui avait été présenté au dernier Congrès (le remboursement des assurances suite au vol des *Revue Ultimatum 2006-2007*).

Dépenses

Fonds d'entraide

Puisque le Congrès d'octobre 2005 n'a pas reçu de demandes et n'a pas non plus attribué d'aide, le poste « Fonds d'entraide » ne cumule toujours aucun résultat, ce qui ne devrait plus être le cas suite au présent Congrès.

Information

À la catégorie « Information » nous avons dépensé 78 % de nos prévisions budgétaires. Deux postes budgétaires ont d'ailleurs atteint 100 % des prévisions, postes qui ont complété leurs dépenses et projets pour l'année en cours : « *Revue Ultimatum* » et « Recherche ». Les autres dépenses vont à « *Ultimatum et express* » qui cumulent 3 861,49 \$, soit les sommes déboursées pour les parutions de novembre et de janvier. Pour le matériel d'information, plusieurs dépenses ont été effectuées pour la campagne et les actions (affiches, tracts, dépliants, autocollants). Cumulant des dépenses de 1 310,11 \$ sur un budget prévu de 2 000,00 \$, ce poste budgétaire fait partie des postes ciblés par les ajustements budgétaires proposés par le Conseil exécutif. Finalement, le poste « Documentations » atteint aussi un cumulatif important en cette période de l'année, soit 70 % des prévisions. Notons, à titre de dépenses importantes, un abonnement permanent aux Lois et Règlements sur l'éducation; chaque mise à jour nous est transmise et conséquemment facturée, ce qui explique un certain

gonflement des dépenses.

Instances

Pour les « Instances », nous avons atteint au total 42 % des prévisions. En somme, nous constatons que nous avons peu dépensé en comparaison avec les années précédentes. D'autant plus lorsque l'on prend en compte l'autofinancement réalisé. Par exemple, lorsqu'on soustrait aux dépenses des instances les frais perçus, l'on arrive aux des coûts réels assumés par l'ASSÉ suivants :

Congrès extraordinaire du 26 août 2006	217,14 \$
Camp de formation des 23 et 24 septembre 2006	627,87 \$
Congrès des 14 et 15 octobre 2006	551,31 \$

Ce qui est bien peu lorsqu'on pense aux coûts des documents, des repas et du transport pour une moyenne de 60 à 80 personnes.

Mobilisation

À la catégorie « Mobilisation », on remarque que les prévisions n'ont pas été suffisantes pour les deux postes budgétaires concernés. D'abord, le poste « Tournées et représentation » atteint 99 % des prévisions. Ce résultat s'explique par des présences importantes et multiples sur le terrain et dans plusieurs réunions à l'interne et à l'externe. Si ces dépenses peuvent paraître élevées, il est difficile de les juger. D'une part, parce qu'on ne peut pas refuser d'être présents et présentes lorsqu'on reçoit des demandes, d'autre part, l'on ne peut nier que faire le tour de Québec plusieurs fois par année ça coûte cher. Si l'on prend l'exemple du plan de valorisation interne, certaines associations ont reçu la visite de 5 personnes et plus provenant de différentes régions. Quant au poste « Matériel pour les actions », les dépenses enregistrées sont celles pour la manif'ation du 6 décembre 2006. En somme, nul doute qu'il est nécessaire d'investir de nouvelles sommes à ces postes budgétaires qui continueront de prendre beaucoup d'importance au cours de la présente session, pensons simplement à la manifestation nationale du 29 mars prochain.

Bureau

En ce qui concerne les dépenses « Bureau » (70 %), l'ensemble des postes budgétaires enregistre des dépenses normales en cette période de l'année. Notez que les postes « Taxes municipales » (48 %) et « Assurances » (91 %), ont complété leurs dépenses pour l'année en cours et qu'il sera alors possible de faire les ajustements nécessaires aux prévisions. Pour le poste « Fournitures de bureau » (80 %) aucune dépense majeure n'a été effectuée depuis le dernier Congrès et pour « Informatique » (68 %), le résultat est inchangé depuis octobre 2006. Des ajustements à ces postes budgétaires sont proposés par le Conseil exécutif, référez-vous au texte et au tableau pour les connaître.

Administration

Il y a bien peu à dire pour la catégorie « Administration » outre que les dépenses au poste « Frais de caisse » (424,42 \$ sur des prévisions de 700 \$) sont tout à fait normales. Pour les « Honoraires professionnels », bien que les résultats n'apparaissent pas dans cette présentation, il y a un dépassement des prévisions qui est expliqué dans le texte sur les ajustements budgétaires.

Communication

Pour la catégorie « Communication », notons tout d'abord le poste « Télécommunications » (63 %) qui comprend les lignes téléphoniques du bureau, 5 téléavertisseurs et 2 cellulaires. Au dernier Congrès nous vous avons dit que la révision des fournisseurs, effectuée l'été dernier, ne nous permettait pas d'évaluer avec exactitude les économies qui seraient réalisées en fin d'année. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous confirmer que la révision des forfaits des téléavertisseurs permettra de réaliser des économies en comparaison avec les années passées. Quant aux cellulaires, rien n'est moins sûr... Tout d'abord, nous avons réalisé que les forfaits choisis ne correspondaient pas du tout à l'utilisation réelle. Nous avons aussi réalisé qu'il était plutôt difficile de changer ou d'adapter cette utilisation à des forfaits qui permettraient, en fin d'année, de réaliser ou d'avoir l'impression de réaliser des économies. Nous avons donc fait les changements qui s'imposaient, bien que coûteux. Rappelons que c'est la première année, donc la première expérience des coûts, que nous utilisons des cellulaires sur une base régulière. Avec un flot d'appels important, parfois pas assez de téléphones pour les besoins, du travail à faire hors Montréal, ce sont là quelques raisons qui justifient ces dépenses. À la fin de l'année, nous serons en mesure de mieux connaître ces nouvelles dépenses et de les ajuster au besoin l'an prochain.

En ce qui concerne « CNW Telbec » (571,23 \$ sur 1 000 \$) la totalité des dépenses effectuées l'a été pour le travail médiatique de la manifestation du 6 décembre 2006. Pour les autres postes : « Courrier », « Internet et site » et « Communication pan-ASSÉ » aucune dépense significative n'a été faite, outre l'achat du nom de domaine « gratuitescolaire.info ».

Employée

Le cumulatif des dépenses au poste « Employée » est tout à fait normal en cette période de l'année. Il comprend également le paiement de 13 heures supplémentaires (ce qui représentait le total des sommes disponibles et prévues au budget cette année).

Conseils Régionaux

Seuls le CRAM et l'AGECFXG pour le FRAEQ ont effectué des dépenses jusqu'à présent.

Divers

Un seul poste a cumulé des dépenses à cette catégorie, soit « Fonds des arrêté-e-s ». Rappelons que ce fonds a été institué au Congrès d'octobre, advenant un remboursement des assurances suite au vol de la *Revue Ultimatum 2006-2007*. Le remboursement obtenu, le Conseil exécutif et le Conseil de Coordination ont travaillé à ce que ce fonds soit fonctionnel le plus rapidement possible afin de verser l'aide. Quelques demandes (une dizaine) ont été reçues. Le Conseil exécutif était mandaté de traiter et décider de l'octroi de l'aide, ce qui fut fait. L'enveloppe a en effet été remise. Du 3 000 \$ prévu, 2 600 \$ ont été remis au bureau d'avocats Denis Poitras, qui a assuré ou assure encore l'ensemble des défenses faisant suite aux arrestations durant la grève générale de 2005, de même qu'en général lors d'arrestations dans des actions. La balance, 300 \$ a été remis au Secour Rouge canadien, un collectif qui remet de l'avant le côté politique des arrestations en faisant d'une part de l'éducation populaire sur le droit et, d'autre part, de la défense juridique.

Analyse des totaux

Au total, les résultats du 31 janvier 2007 nous placent dans une situation négative. Nous avons cumulé des revenus de 51 390,40 \$ et avons dépensé 62 048,87 \$, ce qui nous laisse avec un déficit de 10 658,47 \$. Cette situation qui pourrait paraître inquiétante ne l'est pourtant pas. Premièrement, comme nous l'avons mentionné dans la section sur les revenus, des revenus sont toujours à recevoir pour l'automne 2006 et il en est de même pour cet hiver, puisque, entre autres, les cotisations pour la session d'hiver sont dues à partir du 1^{er} février. Également, les récentes affiliations de l'AEMSS-UQO et de l'AGEBdeB et le paiement de leurs cotisations pour l'hiver 2007 ne sont pas pris en compte dans les revenus des cotisations. En termes de revenus, il y a non seulement des ajustements à faire, mais nous prévoyons aussi qu'il y aura des dépassements (difficilement chiffrables par contre) pour les revenus de cotisations et d'instances.

Tous ces chiffres concernent seulement la période du 1^{er} juillet 2006 au 31 janvier 2007 et nous amènent à vous parler de l'actif de l'ASSÉ. En termes les plus clairs possible, l'actif c'est l'addition, année après année depuis la fondation de l'ASSÉ, des surplus et déficits en fin d'année financière. Au 30 juin 2006, celui-ci se chiffrait à 22 433,98 \$. Cette somme doit donc être prise en compte puisqu'elle est possédée par l'ASSÉ. Évidemment, elle est influencée par tous résultats de déficit ou de surplus de l'année financière en cours.

Sachant que prévisions budgétaires modifiées au Congrès d'octobre prévoyait un surplus de 7 802,05 \$ et que notre actif est plus que suffisant pour combler le fonds de roulement (les sommes nécessaires au fonctionnement de l'ASSÉ durant l'été et au début de chaque automne, puisque les cotisations sont perçues au mois d'octobre), nous avons une marge de manoeuvre significative pour ajuster les prévisions. Il y a certes des postes budgétaires qui en ont vraiment besoin et d'autres pour lesquels le Conseil exécutif a des propositions pour de nouveaux projets.

À partir des résultats au 31 janvier 2007 et des explications fournies, il revient maintenant aux associations membres d'analyser les propositions d'ajustements du Conseil exécutif afin que nous puissions, durant ce Congrès, adopter les modifications qui permettront d'assurer les ressources aux mandats que nous nous donnons.

Tableaux : Résultats financiers au 31 janvier 2007

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante Résultats financiers du 1er juillet 2006 au 31 janvier 2007

Revenus	Cumulatif	%	Prévisions
Cotisations	44 468,00 \$	41%	107 505,00 \$
Instances	2 647,50 \$	44%	6 000,00 \$
Congrès	1 227,50 \$	34%	3 600,00 \$
Camps de formation	1 420,00 \$	59%	2 400,00 \$
Spéciales	0,00 \$		
Dons	318,50 \$	16%	2 000,00 \$
Activités de financement	100,00 \$		
Autres	3 856,40 \$	100%	3 856,40 \$
Totaux	51 390,40 \$	43%	119 361,40 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	0,00 \$	0%	5 375,25 \$
Information	16 570,40 \$	78%	21 364,10 \$
Ultimatum et express	3 861,49 \$	57%	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	10 873,42 \$	100%	10 900,00 \$
Matériel d'information	1 310,11 \$	66%	2 000,00 \$
Traduction	0,00 \$		0,00 \$
Documentations & recherches	525,38 \$	70%	750,00 \$
Recherche	964,10 \$	100%	964,10 \$
Instances	7 503,26 \$	42%	18 000,00 \$
Congrès	2 101,59 \$	26%	8 000,00 \$
Camps de formation	2 697,63 \$	54%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	2 704,04 \$	54%	5 000,00 \$
Mobilisation	8 285,31 \$	92%	9 000,00 \$
Tournées & représentations	7 887,10 \$	99%	8 000,00 \$
Matériel pour les actions	398,21 \$	40%	1 000,00 \$

Dépenses	Cumulatif	%	Prévisions
Bureau	6 277,15 \$	70%	8 950,00 \$
Loyer	2 100,00 \$	58%	3 600,00 \$
Taxes municipales	119,46 \$	48%	250,00 \$
Assurances	1 735,00 \$	91%	1 900,00 \$
Fournitures	959,89 \$	80%	1 200,00 \$
Informatique	1 362,80 \$	68%	2 000,00 \$
Administration	424,42 \$	13%	3 200,00 \$
Honoraire professionnel	0,00 \$	0%	2 500,00 \$
Frais de caisse	424,42 \$	61%	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$		
Communication	3 888,57 \$	62%	6 300,00 \$
Télécommunications	2 521,26 \$	63%	4 000,00 \$
CNW Telbec	571,23 \$	57%	1 000,00 \$
Courrier	75,49 \$	38%	200,00 \$
Internet et site	635,15 \$	64%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	85,44 \$	85%	100,00 \$
Employée	15 061,83 \$	55%	27 500,00 \$
Salaire	11 134,81 \$		
DAS – QC	2 404,60 \$		
DAS – CA	1 389,30 \$		
CSST	133,12 \$		
Conseils régionaux	1 037,93 \$	15%	6 870,00 \$
CRAM	167,93 \$	8%	2 000,00 \$
MASSE	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
CRAALL	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
FRAEQ FXG	870,00 \$	100%	870,00 \$
Divers	3 000,00 \$	60%	5 000,00 \$
Subventions	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$		
Autres	0,00 \$		
Fonds des arrêté-e-s	3 000,00 \$	100%	3 000,00 \$
Totaux	62 048,87 \$	56%	111 559,35 \$
Surplus/(déficit)	-10 658,47 \$		7 802,05 \$

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

État de l'évolution des actifs nets (du déficit)
Au 31 janvier 2007

ACTIFS NETS (DÉFICIT)

	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Solde au début	22 433,98 \$	7 784,00 \$	35 730,00 \$
Excédent de l'exercice courant	(10 834,83) \$	14 649,98 \$	(27 946,00) \$
Investissements en immobilisation	_____	_____	_____
Solde à la fin	<u>11 599,15 \$</u>	<u>22 433,98 \$</u>	<u>7 784,00 \$</u>

Ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007

Par Evelyne Elise Paquette

Introduction

La situation des finances présente nous pousse à présenter des modifications aux prévisions budgétaires qui tentent de tenir compte des nouvelles réalités (voir le tableau à la suite de ce texte). En premier lieu, notons que l'estimation pour les cotisations se trouve augmentée suite à l'affiliation de l'AGEBdeB et l'AEMSS-UQO.

Modifications proposées

La première modification majeure concerne les enveloppes budgétaires des Conseil Régionaux. Certains Conseils Régionaux (CRAM, MASSE, CRAALL) se voient réduire de près de la moitié leur budget voté. Statutairement, pour se voir octroyer une enveloppe budgétaire, les Conseils Régionaux se doivent de présenter un rapport financier annuel et mi-annuel qui inclut les états financiers de l'année précédente et les prévisions budgétaires de l'année suivante. Le rapport annuel doit être présenté après la session d'hiver et le rapport mi-annuel après la session d'automne, conformément aux Statuts et règlements :

Annexe B, Article 13, Statuts et règlements

c) Les responsables aux finances des Conseils régionaux sont tenu-e-s de présenter en Conseil de Coordination un rapport financier annuel et mi-annuel. Le premier doit être présenté après la session d'hiver (entre juin et septembre), et le second, après la session d'automne (entre décembre et février). Après l'envoi d'un rappel aux Conseils régionaux n'ayant pas produit leur rapport dans les délais prescrits, le ou la responsable aux finances du Conseil exécutif est autorisé-e à retenir les redevances de ces Conseils régionaux jusqu'à la réception de leur rapport;

Nous proposons que l'enveloppe budgétaire du CRAM ne soit réduite que de 500 \$, passant de 2 000,00 \$ à 1 500,00 \$, pour plusieurs raisons. Premièrement, le CRAM est le Conseil Régional qui est pour le moment le plus actif et deuxièmement, il est le seul qui a rempli les conditions pour avoir accès à son budget selon les Statuts et règlement de l'ASSÉ.

La prime d'assurance s'est vue diminuée de 165,00 \$ passant de 1 900,00 \$ à 1 735,00 \$. Tout cela malgré le vol.

Le poste *Matériel d'information* passerait de 2 000,00 \$ à 5 000,00 \$ pour permettre la diffusion de davantage de matériel d'information : les affiches et les autocollants de la campagne sont déjà épuisés alors qu'ils sont encore demandés. Et il faut en plus repartir de nouvelles impressions pour annoncer la manifestation du 29 mars 2007. De plus, le poste *Documentations et références* augmenterait de 250,00 \$, passant de 750,00 \$ à 1 000,00 \$ pour permettre d'assumer d'éventuels coûts supplémentaires depuis que nous nous sommes abonné-e-s aux Publications officielles du Québec.

La présence de l'ASSÉ sur le terrain fut jusqu'à présent très marquée et cela se répercute dans les

finances. Aussi, le poste *Mobilisation* passerait de 9 000,00 \$ à 16 000,00 \$ pour une différence de 7 000,00\$. Sur ce montant, 6 000,00 \$ seraient alloués à *Tournées et représentations* et 1 000,00 \$ pour *Matériel pour les actions*.

Au poste *Bureau*, il est proposé d'ajouter 1 935,00 \$. La location d'un deuxième local permettrait d'améliorer les possibilités du travail des Comités au bureau ainsi que la productivité du travail de tous et toutes. Cette location coûterait 500,00 \$ pour mars à juin. De plus, il est proposé d'ajouter au sous-poste *Informatique* 1 600,00 \$. Sur ce montant, environ 350 \$ serait utilisé pour l'achat de cartouches d'encre pour les deux imprimantes du bureau, environ 900 \$ serait alloué pour l'achat d'un nouvel ordinateur et la balance pour la réparation du photocopieur et le plan d'entretien ou encore pour la location d'un photocopieur si les coûts s'avèrent plus avantageux à long terme.

Également, comme la vérification comptable nous a coûté 3 076,65 \$, nous devons ajouter 576,65 \$ à ce poste. Bien que cette modification puisse paraître nébuleuse pour certains et certaines, le fait est que la prévision pour ce poste n'a jamais réellement tenu compte de la réalité et que comme le chiffre réel est maintenant connu, la modification est nécessaire.

Au poste *Télécommunications*, nous proposons d'ajouter 1 000,00 \$. Ce poste couvre les lignes téléphoniques, le télécopieur, les téléavertisseurs et les cellulaires. Ayant davantage de gens sur l'exécutif à l'extérieur de Montréal, les télécommunications coûtent beaucoup plus cher. Les différentes tournées à travers le Québec sont aussi la source de communication chérante : il faut continuer à se parler même si une personne est sur la route! Quant au poste *CNW Telbec*, nous proposons d'ajouter 500,00 \$ afin de pouvoir assumer les coûts d'une sortie médiatique supplémentaire.

Au poste *Employée*, nous proposons d'ajouter 2 500,00 \$ pour payer (en partie seulement!) les innombrables heures supplémentaires faites par Valérie Soly, la permanente. Pour l'année en cours, seulement 13 heures supplémentaires avaient été calculées au budget. Considérant que c'est en moyenne le total des heures supplémentaires qu'elle fait par semaine, il serait inacceptable de laisser ce poste budgétaire tel quel. Le travail de Valérie est essentiel au bon fonctionnement du bureau; on ne peut pas se permettre de la sous-payer.

Conclusion

En conclusion, les modifications se veulent un réajustement de tir de notre part en ce qui touche l'ASSÉ. À noter que l'inactivité de la plupart des Conseils Régionaux entraîne davantage de dépenses dans d'autres postes, comme *Mobilisation* par exemple. Bien évidemment, ce sera au Congrès de décider...

Perspectives

Cette section se veut un potpourri d'idées toutes plus intéressantes les unes que les autres de projets d'acquisition d'outils qui permettrait à l'ASSÉ d'être plus autonome et productive dans le contexte de lutte étudiante. Il est ici demandé aux membres du Congrès de réfléchir sur les perspectives pour l'an prochain. Plusieurs idées sont suggérées, comme l'achat d'un projecteur (canon), ou encore d'une imprimante couleur, ou encore de faire l'acquisition d'un serveur. Une autre possibilité serait d'augmenter les heures de la permanence. Bonnes réflexions jusqu'au Congrès annuel.

Tableau : Ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante Ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007

Revenus	<i>Prévisions adoptées</i>	<i>Différence</i>	<i>Modifications proposées</i>
Cotisations	107 505,00 \$	4 000,00 \$	111 505,00 \$
Instances	6 000,00 \$	0,00 \$	6 000,00 \$
Congrès	3 600,00 \$		3 600,00 \$
Camps de formation	2 400,00 \$		2 400,00 \$
Spéciales	0,00 \$		0,00 \$
Dons	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$
Activités de financement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Autres	3 856,40 \$	0,00 \$	3 856,40 \$
Totaux	119 361,40 \$	4 000,00 \$	123 361,40 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	5 375,25 \$	200,00 \$	5 575,25 \$
Information	21 364,10 \$	3 250,00 \$	24 614,10 \$
Ultimatum et express	6 750,00 \$	0,00 \$	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	10 900,00 \$	0,00 \$	10 900,00 \$
Matériel d'information	2 000,00 \$	3 000,00 \$	5 000,00 \$
Traduction	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Documentations & recherches	750,00 \$	250,00 \$	1 000,00 \$
Recherche	964,10 \$	0,00 \$	964,10 \$
Instances	18 000,00 \$	0,00 \$	18 000,00 \$
Congrès	8 000,00 \$	0,00 \$	8 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$
Comités et CoCo	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$
Mobilisation	9 000,00 \$	7 000,00 \$	16 000,00 \$
Tournées & représentations	8 000,00 \$	6 000,00 \$	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	1 000,00 \$	1 000,00 \$	2 000,00 \$

Dépenses	Prévisions adoptées	Différence	Modifications proposées
Bureau	8 950,00 \$	1 935,00 \$	10 885,00 \$
Loyer	3 600,00 \$	500,00 \$	4 100,00 \$
Taxes municipales	250,00 \$	0,00 \$	250,00 \$
Assurances	1 900,00 \$	-165,00 \$	1 735,00 \$
Fournitures	1 200,00 \$	0,00 \$	1 200,00 \$
Informatique	2 000,00 \$	1 600,00 \$	3 600,00 \$
Administration	3 200,00 \$	576,65 \$	3 776,65 \$
Honoraire professionnel	2 500,00 \$	576,65 \$	3 076,65 \$
Frais de caisse	700,00 \$	0,00 \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Communication	6 300,00 \$	1 500,00 \$	7 800,00 \$
Télécommunications	4 000,00 \$	1 000,00 \$	5 000,00 \$
CNW Telbec	1 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Courrier	200,00 \$	0,00 \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	100,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Employée	27 500,00 \$	2 500,00 \$	30 000,00 \$
Conseils régionaux	6 870,00 \$	-2 500,00 \$	4 370,00 \$
CRAM	2 000,00 \$	-500,00 \$	1 500,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	-1 000,00 \$	1 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	-1 000,00 \$	1 000,00 \$
FRAEQ FXG	870,00 \$	0,00 \$	870,00 \$
Divers	5 000,00 \$	0,00 \$	5 000,00 \$
Subventions	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Totaux	111 559,35 \$	14 461,65 \$	126 021,00 \$
Surplus/(déficit)	7 802,05 \$	-10 461,65 \$	-2 659,60 \$

Traitement des avis de motion

Notes :

L'adoption des présents avis de motion entraînera une refonte de la numérotation des chapitres et articles des Statuts et règlements.

Pour faciliter la compréhension des modifications proposées par les avis de motion, la présentation de ceux-ci est accompagnée, lorsque pertinente, des chapitres et articles originaux ainsi que des chapitres et articles tels qu'ils seraient modifiés s'ils sont adoptés.

Comité médias

1. Création d'un nouveau Chapitre 10 : Comité médias, et décaler les chapitres ET articles subséquents.

Chapitre 10 : Comité médias

Article 40 : Composition

Le Comité médias est composé de cinq (5) membres élu-e-s par le Congrès. Le ou la Secrétaire à la coordination y siège avec droit de vote.

Article 41 : Éligibilité

Pour être éligible, le candidat ou la candidate doit :

1. provenir d'une association membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection;
2. recevoir l'appui de son association.

Article 42 : Buts et fonction

Le Comité médias a pour fonction de promouvoir et défendre les mandats et campagnes de l'ASSÉ dans l'espace médiatique. Il élabore les tactiques médiatiques, les calendriers d'intervention média, il convoque les médias lors d'événements et assure le suivi. Il peut s'adjoindre un nombre illimité de collaborateurs et collaboratrices et il doit travailler de concert avec le Conseil exécutif et le Comité d'information pour harmoniser l'image et le discours public diffusés par l'ASSÉ.

Il travaille donc à :

1. Rédiger et diffuser les communiqués de presse de l'ASSÉ;
2. Convoquer les journalistes lors d'événements et assurer le suivi;
3. Assurer une revue de presse quotidienne;
4. Assurer une analyse de la conjoncture;
5. Élaborer des stratégies et des tactiques médiatiques;
6. Organiser les conférences de presse et événements médias;
7. Élaborer, avec l'exécutif, un calendrier d'interventions en fonction des moments forts de l'actualité politique (rentrée parlementaire, budget, rentrée des classes, adoptions de projets de loi, etc.);
8. S'assurer de la diffusion des recherches produites par l'ASSÉ auprès des médias;

9. Prépare les porte-parole lors d'événements, à la fois sur le plan du fond et de la forme.

Article 43 : Encadrement

1. Le Comité médias doit respecter les principes de base de l'ASSÉ;
2. Le Comité agit conformément aux mandats du Congrès;
3. Lorsque la conjoncture l'exige, le Comité, en collaboration avec le ou la porte-parole officiel-le de l'ASSÉ, peut émettre des réactions sur des sujets sur lesquels le Congrès n'a pas encore pris position, tant que ces réactions respectent les principes de base de l'ASSÉ et l'orientation générale prise par le Congrès.

Article 44 : Imputabilité

1. Le Comité médias est redevable au Congrès. Celui-ci a le pouvoir de remettre en question les positions adoptées par le Comité, de le blâmer, d'en démettre un ou une membre ou de le dissoudre;
2. À la demande de 50 % + 1 des associations membres, le Conseil exécutif peut suspendre les pouvoirs du Comité médias et assurer l'intérim jusqu'au prochain Congrès.

Déposé par AEMSP-UQÀM, Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

2. Modifier l'Article 26, alinéa (1) pour qu'il se lise comme suit :

Secrétaire à la coordination : responsable de la tenue des procès-verbaux et des archives, de l'application des Statuts et Règlements et des procédures, de la coordination du travail du Conseil exécutif, de la convocation et de la préparation des réunions de ce même Conseil. Cette personne est aussi le ou la porte-parole officiel-le de l'ASSÉ, il ou elle assure le lien entre le Comité médias et le Conseil exécutif dans la planification des interventions de l'ASSÉ auprès des médias.

Déposé par AEMSP-UQÀM, Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

3. Modifier l'Article 28 : Buts et fonctions du Conseil exécutif pour retirer l'alinéa (3) :

3. rédiger les communiqués de presse;

Déposé par AEMSP-UQÀM, Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

4. Modifier l'Article 20, afin qu'il se lise comme suit :

Le Conseil de Coordination est composé des délégations suivantes : les Conseils régionaux actifs, le Conseil exécutif, les Comités de travail actifs, le Comité femmes, le Comité journal et le Comité médias s'ils sont actifs. Chaque délégation doit être composée d'un maximum de 3 personnes dont au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Chaque délégation a un droit de vote, de parole et de propositions. Est un Comité ou un Conseil actif, un Comité ou un Conseil qui n'est pas vacant. N'est plus considéré comme un Conseil ou un Comité actif tout Comité ou Conseil qui est absent à deux sessions de suite du Conseil de Coordination. Ledit Comité ou Conseil est reconsidéré comme une délégation lorsqu'il se présente à nouveau à une session du Conseil de Coordination.

Déposé par AEMSP-UQÀM, Congrès annuel des 22 et 23 avril 2006

Autres

1. Ajouter au Chapitre 5 : Conseil de Coordination, Article 22 : Pouvoirs, « Le Conseil de Coordination est également représenté au Congrès par une délégation d'un maximum de trois

personnes. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Le ou la Secrétaire-Général-e fait automatiquement partie de la délégation. Chaque délégué-e-s du Conseil de Coordination doit être membre en règle de l'ASSÉ et être mandaté-e par le Conseil de Coordination. » entre « Le Congrès peut revenir sur ses décisions » et « Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants : ».

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007¹

Article original

Article 22 : Pouvoirs

Le Conseil de Coordination est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. De plus, ses prises de décision doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Le Congrès peut revenir sur ses décisions. Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

Article tel qu'il serait modifié

Article 22 : Pouvoirs

Le Conseil de Coordination est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. De plus, ses prises de décision doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Le Congrès peut revenir sur ses décisions. Le Conseil de Coordination est également représenté au Congrès par une délégation d'un maximum de trois personnes. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Le ou la Secrétaire-Général-e fait automatiquement partie de la délégation. Chaque délégué-e-s du Conseil de Coordination doit être membre en règle de l'ASSÉ et être mandaté-e par le Conseil de Coordination. Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

2. Ajouter au Chapitre 5 : Conseil de Coordination, Article 25 : Secrétaire général-e du Conseil de Coordination, un point 6 « faire partie de la délégation du Conseil de Coordination au Congrès. »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 25 : Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination

La ou le Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination est élu-e en Congrès en suivant la procédure d'élection habituelle. Le ou la Secrétaire Général-e a comme tâches et pouvoirs :

1. diffuser l'avis de convocation du Conseil de Coordination et s'assurer de la présence de tous ceux

¹ Conformément aux Statuts et règlements, Chapitre 11 : Modification des Statuts et règlements, et à l'Article 39 du Nouveau code des règles de procédure.

- et toutes celles qui sont convoqué-e-s ;
2. préparer les ordres du jour et cahiers du Conseil de Coordination ;
 3. s'assurer que les Comités et Conseils exécutent les tâches dont ils sont mandatées ;
 4. assister les Conseils et Comités si besoin est ;
 5. faire un suivi de l'évolution des mandats et décisions pris en Conseil de Coordination.

Article tel qu'il serait modifié

Article 25 : Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination

La ou le Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination est élu-e en Congrès en suivant la procédure d'élection habituelle. Le ou la Secrétaire Général-e a comme tâches et pouvoirs :

1. diffuser l'avis de convocation du Conseil de Coordination et s'assurer de la présence de tous ceux et toutes celles qui sont convoqué-e-s ;
2. préparer les ordres du jour et cahiers du Conseil de Coordination ;
3. s'assurer que les Comités et Conseils exécutent les tâches dont ils sont mandatées ;
4. assister les Conseils et Comités si besoin est ;
5. faire un suivi de l'évolution des mandats et décisions pris en Conseil de Coordination ;
6. faire partie de la délégation du Conseil de Coordination au Congrès.

3. Remplacer au Chapitre 3 : Congrès, Article 9 : Composition et définition, au point 2 « des membres » par « des délégué-e-s » dans la phrase : « Il est aussi composé des membres du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 9 : Composition et définition

2. Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Il est aussi composé des membres du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

Article tel qu'il serait modifié

Article 9 : Composition et définition

2. Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Il est aussi composé des délégué-e-s du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

4. Que le Chapitre 6 : Conseil exécutif, des Statuts et règlements, soit modifié comme suit :

Article 27 : Composition

- Ajouter au poste « Secrétaire à la coordination » : « Elle est aussi responsable de la convocation et de la préparation des réunions du Congrès et du Conseil de Coordination, en collaboration avec le ou la Secrétaire Général-e de ce dernier. »

- Que le poste « Secrétaire aux relations internes » se lise dorénavant comme suit : « fait le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueille les avis de motion, les plaintes, etc. S'assure de la préparation des délégations aux instances. »

- Ajouter au poste « Secrétaire à l'information » : « site Internet » dans l'énumération « (journaux, tracts, brochures, etc.) ».

- Biffer les postes « Secrétaires aux affaires académiques collégiales » et « Secrétaire aux affaires académiques universitaires » et les remplacer par « Secrétaire aux affaires académiques : Évalue les politiques et les mesures des réformes gouvernementales, reçoit de façon anonyme les griefs des associations membres, étudie tous les autres dossiers concernant l'éducation aux niveaux pédagogique et académique. »

- Ajouter un poste « Secrétaire aux communications : Promouvoit et défend les principes de bases et les plans d'action de l'ASSÉ dans l'espace public; élabore les tactiques médiatiques, convoque les médias lors d'événements particuliers et prépare le Conseil exécutif pour les sorties publiques. Il ou elle fait également un suivi rigoureux de l'actualité et s'assure de la production d'analyses sur la conjoncture. »

Article original

Article 27 : Composition

Le Conseil exécutif est composé de 7 postes élus par le Congrès annuel et pour une durée de un (1) an. Ces postes sont les suivants :

1. Secrétaire à la coordination : responsable de la tenue des procès-verbaux et des archives, de l'application des Statuts et Règlements et des procédures, de la coordination du travail du Conseil exécutif, de la convocation et de la préparation des réunions de ce même Conseil. Cette personne est aussi le porte-parole officiel de l'ASSÉ, elle coordonne donc l'intervention de l'ASSÉ auprès des médias.

2. Secrétaire aux relations externes : représente l'organisation auprès des associations étudiantes non-membres et des organisations non-étudiantes. Cette personne représente aussi l'ASSÉ auprès du Mouvement étudiant à l'extérieur du Québec.

3. Secrétaire aux finances : signataire d'office de tout compte de banque, responsable de la gestion des biens de l'organisation, de la préparation du bilan financier et des prévisions budgétaires devant être présentées à chaque Congrès, du respect du budget voté en Congrès et des directives du Conseil de Coordination en matière de finance.

4. Secrétaire aux relations internes : fait le lien avec les associations membres et les Conseils régionaux, recueille les griefs, les avis de motion, les plaintes, etc. Responsable de la convocation et de la préparation des réunions du Conseil de Coordination et du Congrès.

5. Secrétaire à l'information : coordonne la production et la diffusion du matériel d'information (journaux, tracts, brochures, etc.) en collaboration avec le Comité journal et les Comités de travail.

6. Secrétaire aux affaires académiques collégiales : Évalue les politiques et les mesures de réformes gouvernementales, reçoit de façon anonyme les griefs des associations locales, étudie tous les autres dossiers concernant l'éducation collégiale aux niveaux pédagogique et académique.

7. Secrétaire aux affaires académiques universitaires : Évalue les politiques et les mesures de réformes gouvernementales, reçoit de façon anonyme les griefs des associations locales, étudie tous les autres dossiers concernant l'éducation universitaire aux niveaux pédagogique et académique.

Le Conseil exécutif se doit d'assurer une représentativité de 50 % (3) de femmes au sein de l'instance. Toutefois, le Congrès demeure souverain de la décision finale.

Article tel qu'il serait modifié

Article 27 : Composition

Le Conseil exécutif est composé de 7 postes élus par le Congrès annuel et pour une durée de un (1) an. Ces postes sont les suivants :

1. Secrétaire à la coordination : responsable de la tenue des procès-verbaux et des archives, de l'application des Statuts et Règlements et des procédures, de la coordination du travail du Conseil exécutif, de la convocation et de la préparation des réunions de ce même Conseil. Cette personne est aussi le porte-parole officiel de l'ASSÉ, elle coordonne donc l'intervention de l'ASSÉ auprès des médias. Elle est aussi responsable de la convocation et de la préparation des réunions du Congrès et du Conseil de Coordination, en collaboration avec le ou la Secrétaire Général-e de ce dernier.

2. Secrétaire aux relations externes : représente l'organisation auprès des associations étudiantes non-membres et des organisations non-étudiantes. Cette personne représente aussi l'ASSÉ auprès du Mouvement étudiant à l'extérieur du Québec.

3. Secrétaire aux finances : signataire d'office de tout compte de banque, responsable de la gestion des biens de l'organisation, de la préparation du bilan financier et des prévisions budgétaires devant être présentées à chaque Congrès, du respect du budget voté en Congrès et des directives du Conseil de Coordination en matière de finance.

4. Secrétaire aux relations internes : fait le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueille les avis de motion, les plaintes, etc. S'assure de la préparation des délégations aux instances.

5. Secrétaire à l'information : coordonne la production et la diffusion du matériel d'information (journaux, tracts, brochures, site Internet, etc.) en collaboration avec le Comité journal et les Comités de travail.

6. Secrétaire aux affaires académiques : Évalue les politiques et les mesures des réformes gouvernementales, reçoit de façon anonyme les griefs des associations membres, étudie tous les autres dossiers concernant l'éducation aux niveaux pédagogique et académique.

7. Secrétaire aux communications : Promouvoie et défend les principes de bases et les plans d'action de l'ASSÉ dans l'espace public; élabore les tactiques médiatiques, convoque les médias lors d'événements particuliers et prépare le Conseil exécutif pour les sorties publiques. Il ou elle fait également un suivi rigoureux de l'actualité et s'assure de la production d'analyses sur la conjoncture.

Le Conseil exécutif se doit d'assurer une représentativité de 50 % (3) de femmes au sein de l'instance. Toutefois, le Congrès demeure souverain de la décision finale.

Article 29 : Buts et fonction

- Remplacer au point 3 « rédiger les communiqués de presse » par « assurer les sorties publiques en temps et lieu »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 29 : Buts et fonction

Le Conseil exécutif se doit de voir à la mise en application des mandats et des décisions pris par le Congrès et le Conseil de Coordination. De façon plus spécifique, sa tâche est de :

1. coordonner l'action des comités permanents et des comités ad hoc ;
2. nommer trois (3) de ses membres comme signataires des documents d'ordre administratif ;
3. rédiger les communiqués de presse ;
4. faire rapport de ses agissements au Congrès et au Conseil de Coordination ;
5. coordonner le travail des employé-e-s ;
6. autoriser des dépenses dans le cadre des normes fixées par le Conseil de Coordination et du budget adopté par le Congrès ;
7. tenir et coordonner la permanence du local dont il est responsable.

Article tel qu'il serait modifié

Article 29 : Buts et fonction

Le Conseil exécutif se doit de voir à la mise en application des mandats et des décisions pris par le Congrès et le Conseil de Coordination. De façon plus spécifique, sa tâche est de :

1. coordonner l'action des comités permanents et des comités ad hoc ;
2. nommer trois (3) de ses membres comme signataires des documents d'ordre administratif ;
3. assurer les sorties publiques en temps et lieu ;
4. faire rapport de ses agissements au Congrès et au Conseil de Coordination ;
5. coordonner le travail des employé-e-s ;
6. autoriser des dépenses dans le cadre des normes fixées par le Conseil de Coordination et du budget adopté par le Congrès ;
7. tenir et coordonner la permanence du local dont il est responsable.

6. Remplacer au point 17 du Chapitre 3 : Congrès, Article 11 : Pouvoirs, « le coordonnateur ou la coordonnatrice » par « le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination ».

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 11 : Pouvoirs

17. élire les membres des Comités de travail, du Comité femmes et du Comité du journal, ainsi que le coordonnateur ou la coordonnatrice du Conseil de Coordination ;

Article tel qu'il serait modifié

Article 11 : Pouvoirs

17. élire les membres des Comités de travail, du Comité femmes et du Comité du journal, ainsi que le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination ;

5. Biffer au Chapitre 7 : Comités de travail, l'Article 34 : Comité recherche et réflexion et l'Article 37 : Comité des affaires académiques et pédagogiques. Ajouter un Article 34 « Comité à la recherche et aux affaires académiques : Il voit au travail de recherche et à l'élaboration des revendications et de leur argumentation. Il est particulièrement responsable d'assurer le suivi des dossiers académiques et pédagogiques. Le Comité travaille en étroite collaboration avec le ou la Secrétaire aux affaires académiques et le ou la Secrétaire aux communications en ce qui a trait au suivi de l'actualité. »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

7. Ajouter un « Chapitre 10 : Comité à la mobilisation » et décaler les chapitres et articles suivants. Que le Chapitre 10 : Comité à la mobilisation se lise comme suit :

Article 46 : Composition

Le Comité à la mobilisation est composé de cinq (5) membres élu-e-s par le Congrès.

Article 47 : Éligibilité

Pour être éligibles, les candidatures doivent :

1. provenir d'une association étudiante membre en règle de l'ASSÉ au moment de son élection ;
2. recevoir l'appui de son association.

Article 48 : Buts et fonction

Le Comité à la mobilisation a pour objectif de promouvoir, par le syndicalisme de combat, les plans d'action de l'ASSÉ. Il peut s'adjoindre d'un nombre illimité de collaborateurs et collaboratrices. De façon plus spécifique, ses tâches sont :

1. Coordonner des équipes de mobilisation volantes;
2. S'assurer de la mise sur pied des plans d'action au niveau local et régional;
3. Épauler le travail du ou de la Secrétaire aux relations internes ainsi que, plus globalement, des associations étudiantes locales et de leurs comités de mobilisation;
4. Siéger au Conseil de Coordination où il a droit de propositions, d'appui et de vote;
5. Nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

8. Ajouter l'expression « du Comité à la mobilisation » au Chapitre 3 : Congrès, Article 9 : Composition et Définition aux points 2 et 3 après « du Comité du journal », Article 11 : Pouvoirs au point 17 après « du Comité femmes »; Chapitre 5 : Conseil de Coordination, Article 21 : Buts et pouvoirs au point 5 après « du Comité femmes », Article 22 : Pouvoirs au point 10 après « Comité

femmes »; Annexe A : Procédures d'élections, Article 1 après « le Comité du journal »; Annexe C : Documents préparatoires aux instances, Article 14 après « Comité femmes ».

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

9. Remplacer au Chapitre 9 : Comité femmes à l'Article 41 : Composition « trois (3) » par « cinq (5) ».

Article original

Article 41 : Composition

Le Comité femmes est composé de trois (3) membres élues par le Congrès ainsi que des collaboratrices et membres volontaires.

Article tel qu'il serait modifié

Article 41 : Composition

Le Comité femmes est composé de cinq (5) membres élues par le Congrès ainsi que des collaboratrices et membres volontaires.

10. Ajouter au Chapitre 8 : Comité journal à l'Article 40 : Buts et fonctions un point 12 « Nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif. »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 40 : Buts et fonctions

Le Comité du journal a pour unique fonction d'assurer la production et la distribution du journal de l'ASSÉ. Il peut s'adjoindre un nombre illimité de collaborateurs et collaboratrices et il doit travailler de concert avec le Conseil exécutif et le Comité d'information. De façon plus spécifique, ses tâches sont les suivantes :

1. trouver le financement pour le journal ;
2. produire et distribuer le journal ;
3. promouvoir l'ASSÉ à travers le journal ;
4. trouver et former les journalistes ;
5. couvrir les événements liés au mouvement étudiant et aux buts et principes de l'ASSÉ ;
6. s'assurer, autant que possible, d'une régularité dans la production du journal ;
7. développer et promouvoir une vraie presse étudiante au sein du mouvement étudiant ;
8. transmettre le point de vue des instances de l'ASSÉ ;
9. informer la population sur les activités de l'ASSÉ ;
10. informer dans le but de mobiliser les étudiantes et les étudiants sur les enjeux en éducation ;
11. siéger au Conseil de Coordination, où il a le droit de parole, de proposition et de vote.

Article tel qu'il serait modifié

Article 40 : Buts et fonctions

Le Comité du journal a pour unique fonction d'assurer la production et la distribution du journal de l'ASSÉ. Il peut s'adjoindre un nombre illimité de collaborateurs et collaboratrices et il doit travailler de concert avec le Conseil exécutif et le Comité d'information. De façon plus spécifique, ses tâches

sont les suivantes :

1. trouver le financement pour le journal ;
2. produire et distribuer le journal ;
3. promouvoir l'ASSÉ à travers le journal ;
4. trouver et former les journalistes ;
5. couvrir les événements liés au mouvement étudiant et aux buts et principes de l'ASSÉ ;
6. s'assurer, autant que possible, d'une régularité dans la production du journal ;
7. développer et promouvoir une vraie presse étudiante au sein du mouvement étudiant ;
8. transmettre le point de vue des instances de l'ASSÉ ;
9. informer la population sur les activités de l'ASSÉ ;
10. informer dans le but de mobiliser les étudiantes et les étudiants sur les enjeux en éducation ;
11. siéger au Conseil de Coordination, où il a le droit de parole, de proposition et de vote;
12. Nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

11. Ajouter au Chapitre 9 : Comité femmes à l'Article 43 : Buts et fonctions un point 5 « Nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif. »

Déposé par le Conseil exécutif, le 19 janvier 2007

Article original

Article 43 : Buts et fonction

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question femmes. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel traitant de leur champ d'intervention ;
2. disposer d'une section femmes à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle ;
3. organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions femmes ;
4. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote.

Article tel qu'il serait modifié

Article 43 : Buts et fonction

Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question femmes. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel traitant de leur champ d'intervention ;
2. disposer d'une section femmes à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle ;
3. organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions femmes ;
4. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote ;
5. Nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

Propositions

Procédures

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès Martine Poulin et Jean-René Levesque à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.
2. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ordre du jour du Congrès.
3. Le Conseil exécutif propose au Congrès de déplacer le point « Tour de table » au point 2.0.
4. Le Conseil exécutif propose au Congrès d'ajouter un point « 1.4 Caucus procédures » à l'ordre du jour.
5. Le Conseil exécutif propose au Congrès un caucus procédures divisé en 3 groupes.

Tour de table

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès, au point « Tour de table » un tour de parole de présentation des délégué-e-s et observateurs et observatrices portant sur les perspectives sur la manifestation du 29 mars 2007 au local.

Rapport gratuité scolaire

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès de tenir des tours de parole de 2 minutes pour le point « Rapport gratuité scolaire », de 1 minute pour le 2^e tour.
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que la procédure d'adoption pour le rapport du Comité ad hoc gratuité scolaire soit la suivante :
 - Qu'un temps de rédaction de 10 minutes soit consacré à la formulation de propositions formelles quant aux revendications et à la conceptualisation. Que ces 10 minutes soient également l'objet, si nécessaire, de l'élaboration de thématiques (débat théoriques) sur lesquelles l'ASSÉ doit se pencher.
 - Que Julie Descheneaux soit attitrée à prendre les commentaires et les suggestions quant à la forme, la structure des phrases et les erreurs grammaticales du rapport gratuité scolaire et ce, en retrait de l'instance formelle du Congrès; qu'ils soient automatiquement intégrés. Qu'à l'avenir, ces refontes soient, au même titre que l'ensemble des documents officiels, approuvés par le Conseil exécutif.
 - Que le texte soit étudié section par section conformément à l'Article 35 du Nouveau code des règles de procédure.
3. Que le Conseil exécutif propose au Congrès que le travail de mise à jour et de rajout d'informations du mémoire sur la gratuité scolaire soit constamment une priorité de l'ASSÉ. À cet effet, que l'étude de cas sur l'Irlande soit la première mise à jour à faire.

Plénières

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès au plénière de 30 minutes au sous-point « 5.1 Revendications » sur notre définition de la gratuité scolaire et sur le droit à la grève.
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès au plénière de 30 minutes au sous-point « 5.2 Femmes » sur les actions dans le cadre de la campagne du 8 mars.
3. Le Conseil exécutif propose au Congrès au plénière de 30 minutes au sous-point « 5.3 Plan d'action » sur la manifestation nationale du 29 mars 2007 et sur les perspectives du plan d'action 2007-2008.

Élections

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les temps de présentation des candidatures soient limités à 10 minutes par candidat et candidate.

Finances

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'adoption des états financiers 2005-2006.
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'adoption des ajustements aux prévisions budgétaires 2006-2007.